





S.A. CHARROIN

12, rue Général de Gaulle

69530 BRIGNAIS - Tél. 805.13.11



BOIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION



STATION BRICOLAGE

ISOLATION

une véritable isolation

LIVRAISON - DÉCOUPE VERRE-BOIS

CHEMINÉES - PIERRES

OUVERT TOUS LES JOURS DE 7 H. 30 à 19 H.



sommaire

Articles de la Municipalité et des Services de la Mairie

- 2 Renseignements utiles
- 3 Editorial du Maire
- 4 La Municipalité - Permanences du Maire et des Adjointes
- 5 Services administratifs, technique et de police de la Mairie
- 6 Comment travaillent vos élus
- 8 Equipement scolaire de Brignais
- 9 Reconstruction du Lycée d'Enseignement Professionnel
Action scolaire
- 10-11 Action scolaire
- 12-13-14 La gestion financière de la Commune
- 15 Environnement
- 16 Urbanisme
- 17 Connaître et respecter la législation
Plan d'Occupation des Sols
- 18 La voirie
- 20 Le sport à Brignais
- 21 Foyer-Résidence « Les Arcades » - Animation aux Arcades
- 22 Aides ménagères - S.O.S. personnes âgées
- 23 Jardins familiaux
- 24 Aménagement d'un centre administratif et d'un complexe
socio-culturel
- 25 Une médaille de la ville de Brignais
La déviation - Informer...
- 26 L'agrandissement du cimetière
- 27 Un local pour les jeunes
Les immigrés (relogement, permanences...)
- 28 Plan de référence - Les gens du voyage - Donner son sang
- 29 Transports en commun - 1981 : année des handicapés
- 30 Importance des collectivités locales
- 31 Election présidentielle 1981
- 32 Activités artisanales et industrielles
- 33 Amélioration de l'alimentation en électricité
Poubelles à couvercle
- 34 Aménagement de l'ex-propriété Gutton
- 35 Aide aux associations et sociétés locales
- 50-51 Rappel de quelques permanences
- 52 Vos démarches administratives

Vie des Associations et Sociétés locales

- 36 Amicale laïque (boules, judo)
- 37 Amicale laïque (cyclo-club, centre culturel et d'information)
Amis de la bibliothèque municipale
- 38 Centre social et socio-culturel
Une halte-garderie à Brignais
- 39 Anciens combattants et prisonniers de guerre
Association familiale
- 40 Jardins brignairots - Cheveux blancs - Association musicale
- 41 Association musicale
Parents d'élèves des écoles publiques (P.E.E.P.)
- 42 Association sportive de Brignais
(basket-ball, foot-ball, natation)
- 43 A.S.B. (tennis, volley-ball)
Association du personnel municipal
- 44 Association sportive pérousienne
Association rhodanienne de sauvetage et de secourisme
La boule joyeuse
- 45 Brignais accueil - Confédération syndicale du cadre de vie
Club de la bonne humeur
- 46 Club des amis du lundi - Conseil de parents d'élèves du
collège Jean-Zay (F.C.P.E.) - Conseil de parents d'élèves
des écoles maternelles et primaires (F.C.P.E.)
- 47 Entente commerciale - Espérance et Vaillantes
Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie
(F.N.A.C.A.)
- 48 Restaurants d'enfants
- 49 Fédération du scoutisme européen - secours catholique
- 50 Société de chasse - Société de secours mutuels
Syndicat agricole

RENSEIGNEMENTS UTILES

AMBULANCES :

COPEAUX, 7, rue Colonel-Guillaud _____ 805.20.57
LÉVÊQUE, 29, Le Garel _____ 805.24.56

CENTRE ANTI-POISON _____ 854.14.14

CENTRE INTERMINISTÉRIEL DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS _____ 871.70.69

CENTRE RÉGIONAL D'INFORMATION ROUTIÈRE _____ 854.33.33

M. LE CURÉ, 1, avenue de Verdun _____ 805.20.48

DENTISTES :

CHANTREAU - EVRARD - PARTHIOT, place des Terreaux _____ 805.13.26
PLANTIN - SÈBE, 4, rue des Chapeliers _____ 805.31.27

EAUX (Service des), 17, rue du Moulin _____ 805.13.08

ÉCOLES, COLLÈGE, LYCÉE (voir « Equipement scolaire »)

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, Dépannage _____ 873.08.37

GENDARMERIE :

Résidence « La Compassion »
Brigade territoriale _____ 805.18.42
Brigade motorisée _____ 805.10.25

INFIRMIÈRES :

Mme BRAND, La Jamayère _____ 805.24.39
Mme LATTIER - Mme VALLON, impasse des Cinq-Perles _____ 805.11.85

KINÉSITHÉRAPEUTES :

M. GAYRAUD - Mme VALARCHE, 56, rue de Ronde _____ 805.19.13
M. EMILIO - M. PETIT, 152, rue Général-de-Gaulle _____ 805.10.70

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES :

M. DUVERNEUIL, 11, rue Colonel-Guillaud _____ 805.53.51

MAIRIE, place Gamboni _____ 805.15.11

MÉDECINS :

BERTHIER, 209, rue Général-de-Gaulle _____ 805.05.30
GENTIL-BÉCOZ, 16, rue Colonel-Guillaud _____ 805.13.51
GLENAT, Résidence « La Compassion » _____ 805.25.87
NICHIL, 150, rue Général-de-Gaulle _____ 805.23.53
NOEL-PERRIER, 10, rue des Rouliers _____ 805.20.20
RAYMOND, 31, rue du Garel _____ 805.50.99

NOTAIRE : RONNAUX-BARON, route de la Côte _____ 805.12.31

ORTHOPHONISTE : DESOCHE, 80, rue Général-de-Gaulle _____ 805.30.54

PHARMACIES :

LOMBARD, 4, place des Terreaux _____ 805.20.33
REYNAUD, 13, place Gamboni _____ 805.25.12
THOMAS, 65, rue Général-de-Gaulle _____ 805.14.16

POLICE SECOURS _____ 17

POMPES FUNÈBRES, 75, rue Roger-Salengro, PIERRE-BÉNITE _____ 851.03.63

POMPIERS _____ 18

S.O.S. AMITIÉ _____ 829.88.88
et 885.33.33

VÉTÉRINAIRE : LEVRAT, 4, rue Général-de-Gaulle _____ 805.13.14

(Les adresses et numéros de téléphone des Responsables des Associations et Sociétés locales figurent dans leurs communiqués, 2^e partie du bulletin)



Michel THIERS

Maire de Brignais

vous parle...

Comme annoncé en janvier, ce Bulletin est le reflet d'un premier bilan et d'un dialogue avec les Associations.

Pour notre part, nous avons voulu vous épargner la lecture d'articles fastidieux énumérant les différentes réalisations ou les principaux problèmes rencontrés : la lecture y gagnera en concision et l'Administré désirent en savoir plus pourra toujours nous interroger s'il le désire.

Conformément à nos objectifs, nous avons :

- nettement amélioré la situation financière de la commune et renforcé les services techniques et administratifs afin de répondre aux prestations que vous êtes en droit d'attendre,
- harmonisé et mieux équilibré les zones d'habitation, et les zones vertes (43 % de la surface de la commune), le POS produisant ses effets depuis 1978,
- développé les zones industrielles,
- participé activement à la réalisation de la déviation,
- engagé la reconstruction du L.E.P. qui doit être achevée pour la rentrée prochaine,
- ouvert plusieurs salles aux associations et augmenté leurs subventions pour faciliter leur trésorerie,
- réalisé deux terrains de football, quatre courts de tennis,...
- procédé à de nouvelles acquisitions foncières.

Plusieurs autres réalisations sont également engagées :

- la construction d'une maison pour les Jeunes,
- celle d'une salle de réunions de 725 m² contiguë au gymnase,
- de très importants programmes d'assainissement des zones industrielles et de voirie communale,
- l'acquisition de la propriété de MIJOLLA pour réalisation d'un complexe socio-éducatif et transfert de la Mairie.

Enfin, après une première enquête auprès du public, le Plan de Référence que nous avons réalisé avec des spécialistes permettra de dégager de nouvelles actions, telles que l'amélioration de la qualité du centre ville (stationnement - voies piétonnes - renforcement du végétal).

Nous ne serions pas complets si nous ne mentionnions pas notre ferme conviction de nous voir améliorer BRIGNAIS grâce au cadre de la vie de tous les jours : fleurissement, berges agréables, sentiers, tout ceci faisant de notre commune un grand village où il fait bon vivre. Mais cela dépend également de vous.

Si vous en êtes convaincus, aidez-nous.

Le Maire,
Michel THIERS.

Nous remercions entrepreneurs, industriels, artisans, commerçants... qui, en confiant de la publicité au Bulletin Municipal, ont permis sa publication et sa diffusion dans les 3 300 foyers de BRIGNAIS sans grever le budget de la Commune.

La Municipalité

MAIRE
Michel THIERS

ADJOINTS

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| René PIERREFEU Information Action Scolaire Personnel communal « Les Arcades » | André MOSSIÈRE Urbanisme Plan d'Occupation des Sols Permis de construire | Marcel ARNAUD Action Sociale et Culturelle « Cheveux Blancs » | Jean FERROLLET Voirie Assainissement Circulation Stationnement | Roger TISSOT Transports en commun Sociétés locales Finances-Travaux |
|--|---|---|---|--|

AUTRES RESPONSABLES DE COMMISSIONS :

Jean DARFEUILLE : Jeunesse et Sports
Alexandre GENELOT : Finances et Affaires économiques
Monique LAURINO : Environnement
Marcel MASSON : Bâtiments communaux et travaux

AUTRES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Marie-Hélène CORTIAL, Marie-Thérèse GARDON, Anne-Marie PIEGAY
Michel DENIS, Jacques DUGAS-VIALLIS, Daniel GAILLARD
Roger GURET, Pierre LAPLACE, Georges LOMBARD, Marcel PERRAUD
Maurice PERRIER, Daniel VIAL

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

En principe, le MAIRE reçoit le MERCREDI, de 18 h. à 19 h., et le SAMEDI de 10 h. à 12 h., mais également sur **rendez-vous** demandé au moins deux jours auparavant.
Marcel ARNAUD a sa permanence le SAMEDI, de 10 h. 30 à 11 h. 30.
Jean FERROLLET assure une permanence, un LUNDI sur deux, de 18 h. à 19 h.
René PIERREFEU, André MOSSIÈRE, Roger TISSOT tiennent leur permanence de 10 h. 30 à 11 h. 30 (jours ouvrables).

Au début de chaque mois, un tableau affiché dans les panneaux d'informations municipales et à la Mairie, précise les jours et heures des permanences du Maire et des Adjointes

Les services administratifs techniques et de police de la mairie

Bien qu'ayant donné récemment quelques éléments sur l'organisation actuelle (cf. Bulletin d'Informations n° 5, janvier 1981), voici des précisions quant à la structure de nos services.

Ils sont ouverts au public :

- les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
- le lundi, de 12 h. 30 à 17 h.
- et le samedi, de 8 à 12 h.

En effet, le lundi matin est réservé à la mise en ordre des dossiers, à des réunions du personnel sous la présidence du Maire, et nous tenons à l'ouverture des services le samedi matin.

LES SERVICES ADMINISTRATIFS comprennent :

- M. Pierre BIDAULT, secrétaire général,
- M. Pierre GONIN, responsable des services administratifs de la Mairie (Secrétariat : Mme Noëlle COL)
- **Accueil et standard téléphonique :**
Mlle Nicole DUMAS
Mmes Michèle MEYER, Josette RABILLOUD,
Mlle Sylvie PORTE.
- **Comptabilité :**
Mme Maryse PERGENT
M. Patrick RUBEN, stagiaire.
- **Service du personnel :**
Mmes Marie-Josée PERRIER, Sylvie CAUDY, Marie-Louise CLEMENÇON.

- **Secrétariat du Maire et des élus :**
Mme Huguette SOGNO (Maire, Adjointes, Conseillers)
Mme Marguerite FAYLE (1^{er} Adjoint)

LES SERVICES TECHNIQUES

- M. Gilbert MOREL, adjoint technique, en a la responsabilité. Il est assisté de deux secrétaires : Mmes Claire GAÏDO et Monique AUCLAIR.
- L'équipe d'Entretien (6 personnes) et l'équipe de Voirie (5 personnes), toutes deux dirigées par M. René BONNET, sont placées sous la responsabilité de M. MOREL.

LA POLICE MUNICIPALE

- MM. Gilles MERCIER et Gérard PARISOT, gardiens de police sont sous la responsabilité du Maire.

Enumérer les tâches et attributions de chacun serait fastidieux. Nous pensons qu'il est préférable de vous proposer une journée d'accueil (appelée également « Portes ouvertes ») de nos services à l'automne prochain. Vous aurez ainsi l'occasion d'en voir de près le fonctionnement ainsi que les membres du personnel. Vous pourrez alors vous renseigner à votre discrétion.

M. THIERS.

LE CHÈQUE ÉCUREUIL : UN CHÈQUE QUI A DE LA PERSONNALITÉ



Il est à moi
et ça se voit

La carte de garantie
porte votre photo
et votre signature.
C'est une véritable
carte d'identité de
la Caisse d'Épargne
Écureuil.

Il est garanti
et ça se sait

Les chèques de la
Caisse d'Épargne
sont garantis
jusqu'à 500 F.
C'est pourquoi les
commerçants les
accueillent avec
le sourire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE LYON



Proxecteur

BRIGNAIS : 106, rue Général-de-Gaulle - Tél. (7) 805.19.12

la Brocante

VENTES
ACHATS
ÉCHANGES

KARAYAN
TOUS OBJETS ANCIENS, MEUBLES
Plaine d'Elite, RN 86 BRIGNAIS, Tél. 805.13.48

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

A la demande de la Municipalité, les services techniques effectuent actuellement la numérotation des habitations et propriétés situées en bordure des voies de la commune.

Dès l'approbation des arrêtés de numérotation par M. le Préfet du Rhône, les propriétaires seront avisés par un courrier, du numéro qui leur sera attribué et auront un délai d'un mois pour la mise en place des plaques. Toutes les informations vous seront données dans ce courrier.

BRIGNAIS-SPORTS

Sports d'équipe et Loisirs
Ski piste et fond
Vente • Location

TENNIS : Cordage - Recordage par spécialiste

132, rue Général-de-Gaulle
BRIGNAIS Tél. 805.15.02

Heures d'ouverture de la Mairie

- LA MAIRIE (tél. 805.15.11) est ouverte au public :
- le **lundi** de 13 h. 30 à 17 h.
 - le **samedi**, de 8 h. à 12 h.
 - les **mardi, mercredi, jeudi** et **vendredi**, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Responsable de la publication : R. PIERREFEU

Dépôt légal : deuxième trimestre 1981 — Administration, Rédaction, Publicité : Brignais, Mairie

Ce Bulletin, édité par la Municipalité de Brignais,

a été conçu et réalisé par l'IMPRIMERIE DU MONTET, 11, rue Francisque-Darcieux, à Saint-Genis-Laval.

La photogravure des pages couleur a été réalisée par le Studio René ROCHEBLOINE, rue des Ronzières à Brignais.

Comment travaillent vos élus

Vous avez élu en 1977, 5 conseillères et 18 conseillers : Annie PLANTIN étant décédée en juillet 1979, Nous ne sommes que 22. Nous avons indiqué à plusieurs reprises quels sont les responsables et les compositions des Commissions. Je pense qu'il est utile de vous indiquer succinctement comment nous travaillons.

CHAQUE ÉLU doit participer (et donc se préparer) :

- aux séances publiques du Conseil (une dizaine de fois par an);
- aux Commissions générales (également une dizaine par an);
- aux réunions de commissions (quatre à quinze par an selon les cas).

IL DOIT également :

- se tenir au courant des événements et des dossiers intéressant la collectivité locale. Pour cela les élus reçoivent deux bulletins bimestriels : le premier dressant le bilan des actions en cours, et le second rassemblant les informations parues dans la presse quotidienne et touchant les collectivités locales;
- être à l'écoute de la population et faire part aux responsables concernés de toutes les remarques, critiques ou suggestions qui leur ont été formulées;
- émettre des idées et les défendre;
- cas par cas, prendre en mains, par délégation du Maire, des sujets particuliers et les mener à leur terme.

LE MAIRE, LES ADJOINTS (5), LES RESPONSABLES DE COMMISSIONS (4) animent les commissions qui leur sont confiées (ordre du jour, décisions à prendre, orientations à donner). Pour mener à bien cette tâche, ils bénéficient de l'aide quotidienne des Services administratifs et techniques qui assurent l'élaboration des dossiers. Ils se réunissent au moins tous les quinze jours. Une fois par semaine, le Maire et les Adjointes disponibles font le point avec MM. BIDAULT, GONIN, MOREL, avec lesquels ils sont en contact quotidien.

LE MAIRE, LES ADJOINTS participent en outre à de nombreuses réunions de travail ou d'information avec les administrations régionales (Préfecture, E.P.R.) et départementales (Préfecture, D.D.A., D.D.E., etc...). Ils vous reçoivent fréquemment à leurs permanences ou sur rendez-vous.

LE MAIRE est également en contact permanent avec :

- les Parlementaires (Députés, Sénateurs) grâce aux

quels des dossiers très importants trouvent leur aboutissement auprès des instances régionales ou nationales (exemple : le L.E.P., la déviation);

— les Conseillers généraux (Président, élu du canton) grâce auxquels une solution départementale peut être trouvée (ex. : la déviation);

— le Secrétaire général adjoint de la Préfecture, Sous-Préfet de l'arrondissement, qui facilite grandement notre tâche grâce à sa compétence et sa clavicoyance.

LE MAIRE prend souvent part (les Adjointes également lorsqu'ils le peuvent) aux manifestations, réunions diverses émanant d'une assemblée ou de communes, voisines ou non. Ainsi il vous représente et peut bénéficier de l'expérience des autres et, plus modestement, transmettre la sienne. Il s'efforce de resserrer les liens avec les municipalités voisines dans l'intérêt général (exemple : le syndicat d'Assainissement de la Vallée du Garon dont il est le président).

Voici donc un bref aperçu de notre mode de travail. Deux embûches majeures guettent les élus :

- la difficulté qu'il y a d'éviter que des questions posées ne voient que tardivement leur dénouement (circuit compliqué des dossiers, attente de réponses partielles, oublis...);
- les idées, les projets peuvent être brillants; les critiques et suggestions nombreuses, **l'argent reste toujours rare et cher**. Soyons-en conscients.

Michel THIERS.



CARROSSERIE
YVERIGE

TOLERIE

PEINTURE EN CABINE

REDRESSAGE DE COQUES
AU MARBRE

Chemin de la Fonderie

69530 BRIGNAIS

Téléph. (7) 805.14.26

CARRELAGE
REVÊTEMENT ARTISANAL

qual. ★ A 1107

Nicolas MARSELLA

« Les Pivoines »

A 2, 170, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.27.39



TOUT POUR LE JARDIN

“ELITE JARDIN”

Graines d'Elite CLAUSE - Plantes - Arbustes

Tondeuses WOLF - Tronçonneuses - Motoculteurs HONDA

Quincaillerie - Mobilier de Jardin

Poterie

Pierres de dallages

212, route Nationale - **BRIGNAIS** - Tél. (7) 805.11.35



maison

TERRASSE

OUVERT TOUS
LES JOURS
(Sauf le lundi matin)
le dimanche
de 10 à 12 h.
et de 15 h. à 18 h.

VASTE PARKING

L'équipement scolaire de Brignais

• ÉCOLES PUBLIQUES

Boulevard André-Lassagne et boulevard de Schweighouse.

« Les Pérouses », boulevard de Schweighouse.
— **Groupe André Lassagne - Tél. 805.27.45.**

Ecole maternelle. Directrice : Mme FAVRE, 4 classes.
Ecole élémentaire. Directrice : Mme WIART, 9 classes.
(dont 2 de perfectionnement).

— **Groupe Jean Moulin - Tél. 805.24.88**

Ecole maternelle. Directrice : Mme JACQUET, 4 classes.

Ecole élémentaire. Directeur : M. LABELLE, 11 classes.
(plus 1 classe d'initiation)

Avenue Ferdinand-Gaillard

— **Groupe Claudius Fournion**

Ecole maternelle. Directrice : Mme PORCELLANA, 9 classes - **Tél. 805.20.00.**

Ecole élémentaire. Directeur : M. LANOT, 15 classes - **Tél. 805.21.59.**

— **15, rue Auguste-Simondon - Tél. 805.14.37.**

Ecole élémentaire. Directeur : M. PAYROU-SALES, 5 classes.

Restaurants d'enfants aux groupes Jean Moulin et Claudius Fournion (les élèves de l'école de la rue Simondon y sont accueillis).

Le Groupe d'Aide Psycho-Pédagogique (rattaché à l'école élémentaire du groupe Jean Moulin) est constitué d'une psychologue scolaire et deux rééducateurs (psycho-pédagogie et psycho-motricité).

• ÉCOLES LIBRES

Place du Vieux-Pont.

Ecole maternelle. Directrice : Mme LE GAC, 3 classes - **Tél. 805.17.32.**

Rue de la Giraudière.

Ecole élémentaire. Directrice : Mlle GONON, 5 classes - **Tél. 805.25.44.**

• COLLÈGE JEAN ZAY

Avenue Ferdinand-Gaillard - **Tél. 805.08.60**

Principal : M. PERRIER. Directeur : M. BERNOUD.
Il reçoit les élèves depuis la classe de 6^e jusqu'à la classe de 3^e, comme externes ou demi-pensionnaires. Langues étrangères étudiées : allemand ou anglais, à partir de la classe de 6^e. Espagnol, à partir de la 4^e. Le latin est également enseigné à partir de la 4^e.

• LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

(ex-Collège d'Enseignement Technique)

Avenue Ferdinand-Gaillard - **Tél. 805.22.66**

Proviseur : M. ECK.

Chef des travaux : M. BLAZY.

Attachée d'administration : Mme HUSSER.

Conseiller d'éducation : M. HUGON.

Bien que les travaux de reconstruction ne soient pas complètement terminés, la nouvelle structure pédagogique du Lycée d'Enseignement Professionnel sera mise en place dès la rentrée de septembre 1981.

Deux nouveautés importantes : toutes les sections seront ouvertes aussi bien aux jeunes filles qu'aux jeunes gens ; le recrutement continuera à se faire à l'issue de la classe de 5^e mais également après la classe de 3^e.

Après la classe de 5^e, les élèves pourront être reçus dans les sections de menuiserie de bâtiment et d'agencement et de métallier. Ils y prépareront, en trois ans, un C.A.P. L'enseignement dispensé permettra désormais de délivrer, à l'issue de la 3^e préparatoire, le Brevet des Collèges et d'accéder au niveau B.E.P.

Après la classe de 3^e, les élèves pourront préparer un B.E.P. du bois (construction, agencement, mobilier) ou un B.E.P. en ouvrages métalliques ou un B.E.P. de comptable mécanographe ou un B.E.P. du commerce (option services commerciaux). Pour ces différentes préparations à un B.E.P., la durée des études est de deux ans.

Pour tous renseignements, les familles peuvent s'adresser au secrétariat de l'établissement.

CARROSSERIE

PEINTURE

Marcel PERRAUD

16, route d'Irigny

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.11.16

Où en est la reconstruction du Lycée d'Enseignement Professionnel?

Depuis 1977, dans nos « bulletins municipaux » et nos « bulletins d'informations municipales », nous avons tenu au courant les habitants de Brignais des multiples démarches et interventions du Maire qui ont abouti à la décision de reconstruction du L.E.P. et à un allègement important de la part, initialement imposée à la Commune dans les dépenses. (Se reporter au bulletin d'informations n° 4 d'avril 1980).

Les travaux commencés début mai 1980 se poursuivent activement.

La première tranche du bâtiment A comprenant les ateliers de menuiserie et métalliers a été livrée le 17 février 1981.

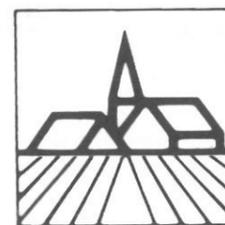
Le bâtiment B abritant des services administratifs, un préau et des sanitaires, a été mis à disposition le 24 mars 1981.

Le bâtiment C, comportant des classes sur deux niveaux est très avancé et sera opérationnel dès la rentrée scolaire 81-82.

Le bâtiment E — quatre logements de fonction — en est à la phase des fondations et sera livrée lui aussi dès la rentrée prochaine.

En ce qui concerne le bâtiment D existant qui est conservé, les travaux de transformation et de restructuration sont en bonne voie et seront également terminés en septembre 1981. Dans ces anciens locaux, se trouveront : au rez-de-chaussée, une salle polyvalente, une cuisine, une bibliothèque et une salle de documentation ainsi qu'un ensemble médico-social ; le premier étage sera réservé aux salles de groupes et salles de professeurs.

G.M.



**ASSURANCES
MUTASUDEST**
AMA - SAMDA - SORAVIE



Bureau de **BRIGNAIS** - Mme Brunot - 60, rue Général-de-Gaulle
Tél. 805.09.51

Ouvert tous les matins de 8 h. à 12 h. sauf le mercredi et le vendredi de 16 h. 30 à 19 h.

**le bon sens
près de chez vous...**

**CRÉDIT AGRICOLE
MUTUEL
DU SUD-EST**



Brignais :

164, rue Général-de-Gaulle

Tél. 805.15.58

Bientôt 24 heures sur 24

Action scolaire

Peu de communes de la taille de la nôtre — un peu plus de 10 000 habitants — ont une population aussi nombreuse : 530 élèves dans les 17 classes d'écoles maternelles ; 1030 dans les 40 classes élémentaires publiques.

Les écoles privées reçoivent 100 élèves dans 3 classes maternelles et 150 dans 5 classes élémentaires.

Le collège Jean Zay, dont le recrutement est maintenant à peu près limité à notre commune accueillie, de la 6^e à la 3^e, 530 élèves.

Le Lycée d'Enseignement Professionnel, qui ne comptait jusqu'à maintenant dans ses effectifs qu'un pourcentage assez faible d'élèves de Brignais, verra très rapidement, grâce à sa nouvelle structure pédagogique — mixité et préparation à des C.A.P. mais aussi à des B.E.P. — arriver un nombre de plus en plus important d'élèves quittant le collège Jean Zay (fin de 5^e et fin de 3^e).

Quand la reconstruction sera achevée, le L.E.P. aura une capacité d'accueil de 432 élèves.

UNE CHARGE FINANCIÈRE CONSIDÉRABLE

Dans le Bulletin d'Informations Municipales n° 4, d'avril 1980, Nous avons précisé le montant de la participation de la commune dans les dépenses de reconstruction du Lycée d'Enseignement Professionnel : 1 814 375 F. Déjà la commune a dû prendre à sa charge quelques dépenses non prévues dans le projet.

Si la nationalisation du collège Jean Zay a considérablement réduit notre part dans les dépenses de fonctionnement, celle-ci demeure encore importante et le sera de plus en plus à mesure que des travaux d'entretien s'avèreront nécessaires.

Ce sont nos écoles maternelles et élémentaires qui grèvent le plus lourdement notre budget : entretien des bâtiments, cours, espaces verts, chauffage, éclairage, salaires des personnels de service, indemnités de logement aux institutrices et instituteurs, fournitures scolaires...

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

L'accroissement des effectifs de l'école maternelle du groupe Claudius Fournion nous a obligés à implanter une salle de repos dans la courette du restaurant et à aménager une classe au 1^{er} étage du Centre Médico-Social Georges-Louvet. Il nous a fallu, cette année, en raison du nombre de plus en plus important d'élèves fréquentant le restaurant d'enfants du groupe Claudius Fournion, installer une petite salle à manger au 1^{er} étage du Centre Médico-Social.

Nous avons déjà expliqué (Bulletin d'Informations Municipales n° 4 d'avril 1980) les motifs qui nous ont fait différer la construction du groupe scolaire prévu à Rochilly : baisse des effectifs à partir de 1979, priorité accordée à la reconstruction du L.E.P., à l'acquisition de la propriété de Mijolla, à la construction d'une salle de réunion...).

Nous avons cependant procédé à l'achat d'un terrain, en janvier 1981, afin de ne pas être pris au dépourvu lorsque cette construction se révélera indispensable.

ENTRETIEN DES BATIMENTS

Directrices et directeurs d'écoles, représentants des conseils de parents d'élèves, délégués départementaux de l'Education... veillent, avec un soin tout particulier, au bon état de nos écoles et réclament régulièrement des travaux qu'il ne nous est pas toujours possible de faire exécuter dans les délais aussi rapides qu'ils le souhaiteraient.

Les membres de la commission des travaux et bâtiments, nos services techniques sont dans l'obligation de dresser une liste de priorité.

Chaque année, quelques classes sont repeintes; la salle à manger du restaurant Jean Moulin a été insonorisée en septembre 1980, celle du restaurant Claudius Fournion vient d'être rénovée...

Les ouvriers de notre équipe municipale d'entretien des bâtiments communaux travaillent souvent dans nos écoles.

PERSONNEL DE SERVICE

Une amélioration, par changement de catégorie, a été apportée au salaire du personnel de service des écoles qui comprend, pour les 17 classes d'écoles maternelles, 15 agents spécialisés (employés à temps complet) et, pour les écoles élémentaires, 10 femmes de service (employées à mi-temps) pour assurer le nettoyage des classes, préaux, sanitaires.

Nous nous efforçons de faciliter la fréquentation de stages aux agents spécialisés des écoles maternelles et de faire assurer leur remplacement en cas de congé.

LOGEMENT DES ENSEIGNANTS

Nous ne disposons que d'une dizaine de logements de fonction alors que 65 instituteurs et institutrices assurent l'enseignement dans nos écoles publiques.

A ceux qui ne sont pas logés par nos soins, nous versons une indemnité représentative dont le montant maximum est fixé par la Préfecture. Bien que nous ne soyons pas tenus d'accorder le «maximum», nous l'avons toujours fait.

Suite aux protestations de la plupart des Maires qui souhaitent que l'indemnité de logement — sorte de

complément de traitement — soit prise en charge par l'Etat, les communes recevront à partir de cette année, un remboursement partiel des sommes versées. En 1981, il ne représentera guère, pour Brignais, que 8 % des indemnités attribuées.

FOURNITURES SCOLAIRES

Un crédit, par élève, est affecté, à chaque école publique, pour l'achat de livres, articles de papeterie, jeux éducatifs, matériel audio-visuel...

Crédit accordé :

— Ecoles maternelles : 1977 : 55 F - 1978 : 55 F - 1979 : 65 F - 1980 : 80 F - 1981 : 92 F.

— Ecoles élémentaires : 1977 : 88 F - 1978 : 88 F - 1979 : 88 F - 1980 : 100 F - 1981 : 115 F.

En 1981, un crédit supplémentaire de 340 F par classe a été voté pour permettre le renouvellement de matériel d'enseignement audio-visuel.

Nous pouvons affirmer que peu de communes accordent des sommes aussi importantes pour les fournitures scolaires.

Tant que l'Etat n'a pas pris en charge la fourniture des livres scolaires au collège Jean Zay, la Municipalité en a assuré la gratuité à tous les élèves de la commune.

COOPÉRATIVES SCOLAIRES, DICTIONNAIRES...

Les subventions aux coopératives scolaires sont accordées aux écoles privées comme aux écoles publiques; le collège Jean Zay en bénéficie également. Le montant annuel, par élève, a évolué de la manière suivante :

— Ecoles privées et écoles publiques maternelles : 1977, 78 et 79 : 15 F et 200 g de papillotes pour Noël - 1980 : 18 F et 200 g de papillotes - 1981 : 20 F et 200 g de papillotes.

— Ecoles publiques élémentaires et collège Jean Zay : 1977, 78 et 79 : 20 F (pas de papillotes) - 1980 : 25 F (pas de papillotes) - 1981 : 28 F (pas de papillotes).

A tous les élèves quittant l'école élémentaire, publique ou privée, pour entrer dans un collège, la Municipalité offre un dictionnaire.

Depuis novembre 1979, la Municipalité a pris en charge la distribution de lait, quatre jours par semaine dans les écoles maternelles publiques et privées.

ÉTUDES SURVEILLÉES ET SÉANCES SPORTIVES DU MERCREDI

Un service d'étude surveillée fonctionne dans chaque école élémentaire.

Les séances sportives du mercredi après-midi sont assurées par des enseignants assistés d'éducateurs. Tous reçoivent une indemnité de la commune.

CONCERTATION MUNICIPALITÉ-ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES

Deux ou trois fois par ans, les directrices et directeurs d'écoles publiques, les représentants des institutrices et instituteurs adjoints, la psychologue scolaire, les représentants des conseils de parents d'élèves, les délégués départementaux de l'Education sont invités à

se joindre aux membres de la Commission municipale d'action scolaire en vue d'étudier ensemble tous les problèmes relatifs à nos écoles publiques.

Les demandes de dérogation aux périmètres scolaires sont également examinées en commission tripartite.

Nous avons toujours accordé notre appui aux démarches entreprises par les enseignants, les parents d'élèves, les délégués départementaux de l'Education pour essayer d'éviter des fermetures de classes ou des « blocages » de postes.

Toutes les fois que cela leur a été possible, le Maire, des Adjoints, des Conseillers municipaux ont assisté aux conseils d'écoles, aux assemblées générales de conseils de parents d'élèves auxquels ils étaient invités. Ils y ont entendu plus souvent des critiques que des compliments!

Nous ne prétendons pas avoir toujours donné satisfaction aux doléances ou aux revendications de tous mais nous pouvons affirmer que nous avons toujours — ou presque toujours — fait ce qui était en notre pouvoir. Et nous continuerons.

R. PIERREFEU.

P.S. Les délégués départementaux de l'Education désignés par l'Inspection Académique (MM. Joannès CROUZET, Marcel MASSON, Pierre VERNAY) ont pour mission, en particulier, de veiller au bon entretien des bâtiments scolaires. Chaque année, ils établissent un rapport précisant les améliorations qu'ils jugent souhaitables, les travaux qu'ils estiment indispensables... Nous les remercions pour l'intérêt qu'ils portent à nos écoles.

R.P.

DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS
LA GESTION DES SERVICES RURAUX ET URBAINS
DE DISTRIBUTIONS PUBLIQUES D'EAU POTABLE
EST LA SPÉCIALITÉ DE LA

sdei

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTIONS D'EAU INTERCOMMUNALES

ELLE ASSUME ÉGALEMENT L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN
D'ABATTOIRS, DES STATIONS DE TRAITEMENT D'EAUX USÉES
ET D'ORDURES MÉNAGÈRES, DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
DES COLLECTIVITÉS ET EN PARTICULIER DES PISCINES

sdei

71, rue Molière - B.P. 28 - 69226 LYON Cédex 1

Téléphone : (7) 860.45.75 - Télex : 310831

mf construction

maisons individuelles
bâtiments industriels
entretien - rénovation

Roger MINSSIEUX
Robert FERRAND

— Avenue du Stade —
69530 BRIGNAIS
Téléphone (7) **805.38.57**

La gestion financière

Les finances constituent la pierre d'achoppement de toute constitution : (ménage, association, commune, entreprise, état), qui ne manque pas d'idées, mais ne dispose pas de possibilités financières suffisantes pour combler tous les souhaits.

Un judicieux équilibre, basé sur le choix des priorités, doit s'établir entre dépenses et recettes.

Le Conseil Municipal a-t-il trouvé cet équilibre ?

Dans les autres pages de ce bulletin sont évoquées les réalisations accomplies ou amorcées depuis 4 ans :
— certains disent « C'est trop... les impôts sont trop lourds » ;

— D'autres affirment « Ils auraient pu faire davantage ; il suffisait d'augmenter telle ou telle catégorie de contribuables... (mais pas la mienne) » ;

— certains pensent « Il faut répartir les actions d'une autre manière, investir plus dans tel domaine, moins dans tel autre ».

Chiffres en mains, où en sommes-nous ?

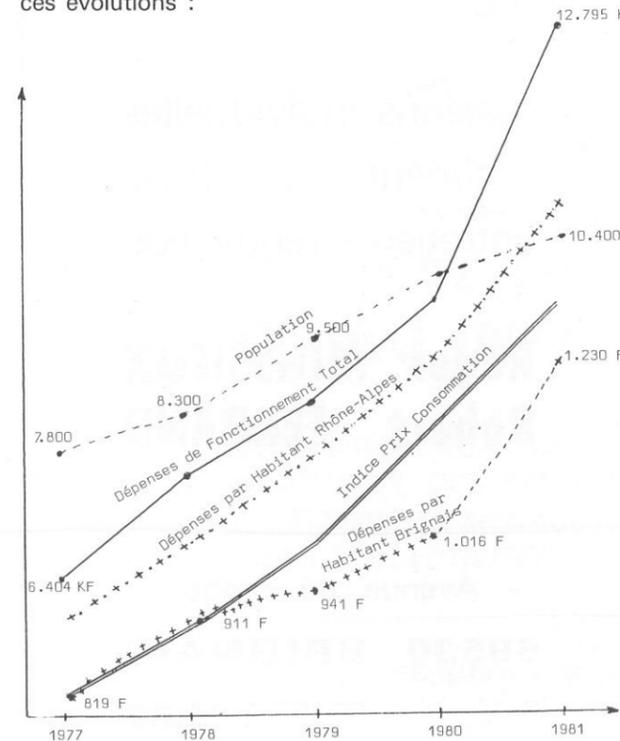
Les **dépenses de fonctionnement** ont doublé de 1977 à 1981, passant de 6.404.000 F à 12.795.000 F : c'est énorme ! Oui, mais il faut y regarder de plus près.
— Pendant cette période de quatre ans (janvier 1977 à janvier 1981) l'indice des prix à la consommation a progressé de 53,24 %.

— Dans le même temps la population de notre ville est passée de 7.800 à 10.400, soit une augmentation de 33 %.

— Les services administratifs en 1977 étaient au niveau d'une commune de 5.000 habitants, il n'y avait pas de services techniques pourtant indispensables. Il a fallu embaucher un gardien de police, un gardien pour le gymnase, cinq personnes pour le foyer-résidence des personnes âgées (FRPA).

Le seul critère permettant des comparaisons est la **charge** de fonctionnement par **habitant**.

Le tableau ci-après permet de mesurer et comparer ces évolutions :



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En commençant par le haut, ces courbes représentent :

----- évolution de la population de Brignais

_____ total des dépenses de fonctionnement, figurant sur les comptes administratifs. Pour 1981, n'est retenu que le budget primitif.

La forte augmentation de 1980 et 1981 trouve son équivalent dans une tendance parallèle des recettes (voir ci-dessous).

+ + + + + moyenne de la dépense par habitant dans la région Rhône-Alpes (les chiffres des deux dernières années, non publiés, sont estimés suivant l'indice des prix à la consommation).

===== indice officiel des prix à la consommation.

+ + + + + charge de fonctionnement par Brignairot.

On constate avec satisfaction, qu'à partir de 1978, La charge par habitant de Brignais est passée en-dessous de l'indice et se situe bien en-deçà de la moyenne Rhône-Alpes.

Il nous a paru intéressant de présenter ci-dessous la répartition de ces dépenses suivant une structure comptable (en % dans chaque poste) :

| | 1977 | 1980 | 1981 |
|--|------|------|------|
| • Administration générale | 13 | 14 | 14 |
| • Frais de personnel | 39 | 42 | 41 |
| • Entretien : bâtiment, voirie, matériel | 11 | 8 | 12 |
| • Consommation : électricité, eau | 7 | 8 | 7 |
| • Participations-Contingents* | 8 | 10 | 10 |
| • Subventions | 3 | 5 | 5 |
| • Intérêts des emprunts | 19 | 13 | 11 |
| | 100% | 100% | 100% |

* Part de la commune dans des services inter-communaux ou départementaux : service incendie, distribution d'eau, aide sociale, etc.

Cette analyse dénote une grande stabilité dans la répartition des charges. Dans le détail, remarquons :

— la part des frais de personnel : environ 40 %. La moyenne Rhône-Alpes était de 41,25 % en 1977 et 42,20 % en 1979 ;

— grâce à un plan d'économies, la charge d'électricité a diminué en 1981 ;

— le volume global des subventions (aux associations en particulier) est en hausse ;

— le poids des emprunts antérieurs (intérêts) est en baisse).

Les conseillers, et plus particulièrement les membres de la commission des finances sont bien conscients que cette ventilation des charges ne correspond pas à une attente : chacun souhaite connaître le coût de :

- Services administratifs (état civil, comptabilité)
- Scolarité (poste important avec 1600 enfants scolarisés)
- Action sociale (salles de réunion, subventions, restaurants scolaires)
- Voirie, assainissement
- Equipements sportifs
- Piscine, camping
- Hygiène, sécurité (incendie, cimetière).

Mais l'énumération de ces chiffres serait trop fastidieuse pour être présentée ici. Nous avons l'intention de les publier spécialement dans un prochain bulletin.

Nous nous sommes attardés sur les dépenses. Que dire des **Recettes**, également de **Fonctionnement** ?

Au total, ces recettes sont passées de 7.430.000 F en 1977 à 13.413.000 F en 1980 et 15.144.000 (budget primitif) en 1981.

Elles sont constituées par :

— Produits communaux : entrées piscine et camping, locations, etc.

— Recouvrements : remboursements par d'autres communes ou syndicats.

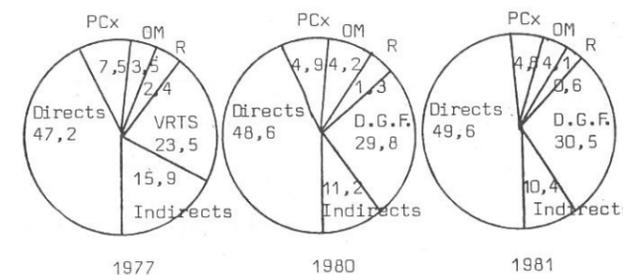
— Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

— Participation de l'Etat : D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) remplaçant les V.R.T.S. depuis 1980.

— Impôts locaux indirects (taxes sur droits de mutation, sur énergie électrique et d'équipement jusqu'en 1978) et subvention fiscale.

— Impôts locaux directs, fixés suivant décision du Conseil Municipal.

A ces impôts revenant à la commune, s'ajoutent d'autres sommes au profit du département et d'organismes divers :



Ces chiffres expriment des % :

PCx : Produits Communaux
OM : Taxe enlèvement ordures ménagères
R : Recouvrements.

On constate :

— un fléchissement des produits communaux, en raison des conditions climatiques qui ont réduit l'utilisation de la piscine ;

— une baisse sensible des impôts indirects, due au fait qu'à partir de 1979 la Taxe Locale d'Équipement est comptabilisée dans les recettes d'investissement ;

— une augmentation très importante de la D.G.F. (versement de l'Etat) suite au recensement complémentaire décidé par le Conseil en 1979 : le montant de la D.G.F. est en effet basé sur le volume de population ;

— une légère majoration des Impôts Directs. Vis-à-vis de cette charge, il est nécessaire de savoir si les Brignairots paient plus ou moins d'impôts locaux que dans d'autres communes.

Le tableau ci-dessous compare la perception moyenne par habitant, de différents impôts locaux, à Brignais et dans la région Rhône-Alpes (les ratios 1980 et 1981 Rhône-Alpes non connus sont des extrapolations indicelles ; ils sont donc certainement en-dessous de la réalité).

| | Par habitant | | |
|----------------------------|--------------|-------|-------|
| | 1977 | 1980* | 1981* |
| Impôts directs + indirects | | | |
| Brignais | 601 | 805 | 862 |
| Rhône-Alpes | 669 | 908 | 1017 |
| Impôts directs seuls | | | |
| Brignais | 450 | 655 | 747 |
| Rhône-Alpes | 570 | 778 | 872 |
| Impôts ménage | | | |
| Brignais | 252 | 304 | 342 |
| Rhône-Alpes | 280 | 382 | 428 |

* Estimé.

Dans tous les cas, l'imposition par habitant est inférieure à Brignais.

L'augmentation de la taxe d'habitation est restée modérée à Brignais.

1978 par rapport à 1977 : + 17,8 %

1979 par rapport à 1978 : + 6,3 %

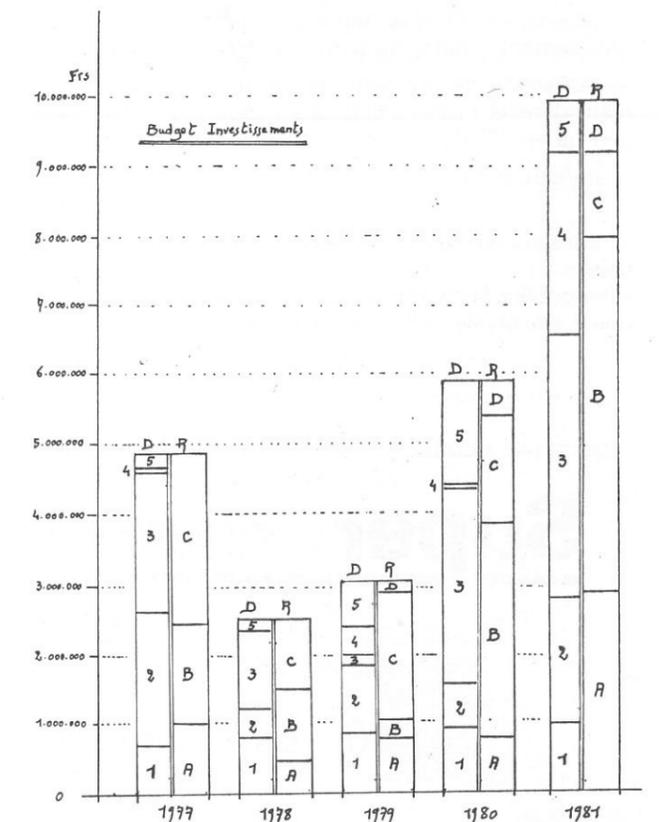
1980 par rapport à 1979 : + 14,2 %

INVESTISSEMENTS

Ce panorama budgétaire ne serait pas complet si n'étaient examinés les investissements.

Le tableau ci-dessous résume les grands postes de la section investissement depuis 1977 :

• Pour chaque année la hauteur de la colonne correspond au volume des sommes investies. Figurent en parallèle les recettes nécessaires, pour un montant naturellement équivalent.



Signification des repères :

- colonne D (dépenses)
- 1 Remboursement de la dette (capital annuel / emprunts antérieurs)
- 2 Gros travaux en voirie et assainissement
- 3 Travaux de construction
- 4 Achats fonciers
- 5 Grosses réparations et éclairage public
- colonne R (recettes)
- A sommes prélevées sur la section fonctionnement (autofinancement)
- B emprunts nouveaux réalisés
- C subventions obtenues
- D taxe locale d'équipement et fonds de compensation de la T.V.A. (à partir de 1979 et 1980).

Le tableau ci-dessus est significatif de la volonté du Conseil Municipal.

De 1977 à 1979, il s'est avéré nécessaire de reconstituer les réserves de trésorerie de la commune (voir faible niveau du poste A dans les recettes de 1978). Les

achats financiers ont été réduits au strict minimum (alignements de voirie) et aucune construction n'a été envisagée, à l'exclusion des investissements déjà engagés (achèvement du gymnase en 1977 et du F.R.P.A. en 1977).

1979 marque un tournant : très peu d'investissement, mais un intense travail d'étude et de réflexion sur les projets nouveaux et les possibilités financières à moyen terme.

L'orientation nouvelle s'amorce en 1980 et s'accroît en 1981. Sont successivement mises en chantier de nouvelles réalisations :

— construction du L.E.P. (Lycée d'Enseignement Professionnel);

— grosses réparations dans les anciens bâtiments : Sommer; 143, rue Général-de-Gaulle; rue Auguste-Simondon; Mairie;

— aménagement des terrains voisinant le gymnase (nivellement, courts de tennis, clôtures, trottoirs);

— réalisation de nouvelles voies, travaux d'assainissement dans la Plaine d'Elite des 7 Chemins (1.800.000 F rien qu'en 1981);

— construction d'une grande salle de réunion de 725 m²;

— construction d'un bâtiment logement gardien, vestiaire;

sans oublier les acquisitions foncières telles que : propriété De Mijolla, maison Rossi.

Une vaste campagne de «ratissage» de subventions est menée, essentiellement par M. le Maire, et de nouveaux emprunts sont contractés pour financer ces investissements.

Malgré ces emprunts, la dette de la commune est très raisonnable : elle représentait 1.623 F par habitant fin 1980, alors que la moyenne Rhône-Alpes était de 2.531 F par habitant en 1979.

CONCLUSION

L'amélioration de la situation financière de la commune figurait au premier rang des objectifs en 1977.

Pour y parvenir, nous avons :

— en 1977-78 procédé à une analyse des budgets et des besoins, ce qui nous a forcés à marquer une pause dans les investissements en 1979;

— recherché le maximum d'aide et de subventions des Assemblées (Conseil Général, Conseil Régional) ou des Ministères, pour des dossiers solides et de première nécessité;

— bénéficié d'une aide accrue de l'Etat au niveau de la D.G.F.;

— établi, en 1980, en collaboration avec une équipe de spécialistes, un Plan de Référence, base indispensable aux réalisations futures dans la commune.

Nous pensons avoir actuellement atteint notre but.

A. GENELOT, M. THIERS

avec la collaboration de
P. BIDAULT, P. GONIN.

Super marché CORDIAL

M. DENIS

90, rue Général de Gaulle - BRIGNAIS

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - POISSONNERIE

FRUITS ET LÉGUMES

FROMAGES TOUTES PROVENANCES

**Votre Supermarché cordialement
vôtre!...**

Environnement

L'action de la Commission «Environnement» dont la responsabilité avait été confiée, en 1977, à notre regrettée collègue Annie PLANTIN, a débuté, en 1978, par un concours de dessins et slogans sur le thème «Sauvons la nature».

Le slogan retenu fut : «La nature vous a vu naître, ne la voyez pas mourir!»

En 1979, un circuit pédestre de 5 km a été balisé : il est très fréquenté par les joggeurs et les promeneurs du dimanche.

La collecte mensuelle du verre a produit, en 1980, la somme de 3 200 F versée à l'association municipale «Les Cheveux Blancs».

Périodiquement, des bennes sont placées en différents points de la commune pour permettre aux Brignais de se débarrasser de tout ce qui ne peut trouver place dans leurs poubelles. Nous espérons ainsi voir disparaître les décharges sauvages et sauvegarder la propreté du Garon.

Deux collectes de vieux papiers ont été effectuées. Celle de l'automne 1980 a donné de bons résultats. Plutôt médiocres ont été ceux de la collecte du printemps 1981. Nous nous en tiendrons à un ramassage annuel.

FLEURISSEMENT DU CENTRE

Commencé en 1980, avec des moyens financiers très limités, le fleurissement du centre de Brignais, malgré pas mal de déboires — vasques endommagées ou cassées, plants de fleurs arrachés — a été poursuivi et renforcé ce printemps.

Une somme importante a été consacrée à l'achat de vasques en pierre reconstituée, disposées en plusieurs points de l'agglomération. A peine installées et garnies, des plants de fleurs ont été enlevés ou saccagés. Quant à la vasque placée sur le pont-vieux, elle fut jetée dans le Garon... avec la pierre (une centaine de kilos!) sur laquelle elle était scellée.

Ces dégradations ne sont pas admissibles.

Si leurs auteurs considèrent qu'il s'agit de «plaisanteries», qu'ils sachent que nous ne pouvons les tolérer. La Municipalité ayant le devoir de faire respecter ce qui est le bien de tous — car payé par les contribuables — une plainte a été déposée à la gendarmerie.

L'Art du Bois

MENUISERIE GÉNÉRALE
CRÉATION DE CUISINE COMPLÈTE

Service après-vente

A. PASCUAL

2, allée des Bouleaux

69530 BRIGNAIS

Tél. 805.23.98

BOEHLER-FLOP

Depuis 1965

Directeur : M. MAGNON-PUJO

MATÉRIEL PNEUMATIQUE

Route d'Irigny - BRIGNAIS - Tél. 805.23.77

Nous comptons poursuivre le fleurissement de Brignais, mais il est indispensable que tous nos concitoyens veillent sur nos plantations.

Deux aires de jeux, l'une aux Pérouses, l'autre au Garel, sont en cours d'aménagement.

Des plantations d'arbres et arbustes sont prévues place du 19-Mars-1962, aux abords du gymnase, au parking de la rue des Chapeliers, dans les aires de jeux...

Nous avons bien d'autres projets : pistes cyclables, aménagement des berges du Garon, lutte contre l'affichage sauvage...

En même temps qu'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, nous voudrions offrir à ceux qui ne font que passer à Brignais — trop vite à certaines heures, trop lentement à d'autres — l'image d'une ville coquette.

Avec le concours de tous, Nous devons y parvenir.

Monique LAURINO,

Responsable de la Commission «Environnement».



Urbanisme

Les problèmes d'urbanisme d'une commune telle que la nôtre sont nombreux, variés et importants.

L'activité des élus (réunions de la commission une quinzaine de fois par an, contacts quotidiens avec les techniciens, contacts fréquents avec le public, réunions nombreuses sur le terrain) a été intense pendant ces quatre années.

Les solutions aux différents problèmes posés n'ont pu apparaître que grâce à une volonté directrice des élus; entendez par là que pour Brignais, nous avons voulu :

- aménager d'importantes zones vertes,
- distendre quelque peu le tissu urbain en favorisant le pavillonnaire,
- ralentir la poussée de la construction afin de ne pas étouffer notre commune et de mieux équilibrer les besoins des habitants sans grever le budget communal,
- aménager les zones industrielles,
- décongestionner la circulation (déviation, boulevard périphérique).

Ces volontés apparaissent clairement dans le Plan d'Occupation des Sols vis-à-vis duquel on peut regretter cependant deux points principaux :

1. La lenteur de son élaboration due au fait que l'Administration en a eu environ 130 à mener de front et à la décision tardive du tracé pour la déviation.

2. Le faible degré de liberté laissé au Conseil Municipal quant aux limites des zones vertes (NC-ND), à cause de la contrainte du S.D.A.U. vis-à-vis duquel le P.O.S. doit être rigoureusement en accord (revoir le Bulletin spécial consacré au P.O.S.).

Pour nous, urbaniser est motivant car c'est **construire** et **équilibrer** le Brignais de demain; mais ce n'est pas facile parce que tout doit se faire progressivement et avec un minimum de consensus des administrations, des élus locaux (région, département, commune) et vous-mêmes. Il faut savoir et pouvoir *voir* à long terme en fonction de besoins et d'un mode de vie future.

Il faut tenir compte de la sauvegarde d'un tissu d'habitation ancien et aménager la possibilité de mêler harmonieusement environnement, logement individuel, logement collectif à faible densité.

Le bilan des demandes de permis accordées pendant ces quatre dernières années s'établit ainsi :

| Total des logements | 1977 | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 |
|----------------------|------|------|------|------|------|
| - en individuels | 17 | 39 | 21 | 13 | |
| - en lotissements | 66 | 13 | 41 | 38 | 44 |
| Nbre de lotissements | 8 | 2 | 8 | 7 | 4 |
| - industriels | 22 | 10 | 15 | 5 | |

Hôtel du Parc ** BAR • GARAGE

123, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 805.11.08

Plusieurs remarques s'imposent :

- Les lotissements ne sont mis en viabilité que progressivement (il reste encore 37 lots non encore construits dans les lotissements accordés avant 1980).

- Les services sont encombrés de demandes de modifications pour réalisation non conforme.

- Il est indispensable de respecter le code de l'urbanisme (tout le monde y trouve son compte : le propriétaire ou ses ayants-droits, les voisins, la collectivité). On peut cependant déplorer que le nombre de litiges augmente en France (6 314 procès en 1974 - 10 470 en 1979). Nous avons nous aussi à Brignais quelques litiges au contentieux de la D.D.E.

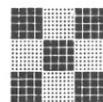
- L'esthétique commanderait d'aligner **de manière continue** nos voies communales, mais les finances ne pourraient suivre; même si les propriétaires sont d'accord pour cela, frapper d'alignement une parcelle (hors le dossier de permis de construire), ou pire une habitation, est très onéreux pour les finances communales. Nous nous y résignons seulement dans les cas extrêmes.

A. MOSSIÈRE, M. THIERS.

Carrelages Mosaïques

Rémi CUISINIER

Artisan diplômé - Décret du 1^{er} Mars 1962



La Plaine d'Elite

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.21.28

Afin de faciliter le travail des PRÉPOSÉS et pour éviter toute erreur dans la distribution du courrier, les BOITES AUX LETTRES doivent porter, très lisiblement, les NOM et PRÉNOM de leur propriétaire.

Connaissions et sachons respecter la législation

Nous attirons une nouvelle fois l'attention des habitants de Brignais sur la nécessité de respecter les différentes formalités de Permis de Construire et de Voirie :

- Demande de permis (maison individuelle, abri jardin, garage...),
- déclaration d'ouverture de chantier,
- Déclaration de fin de chantier,
- Respect des servitudes de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France,
- Déclaration de toute transformation intérieure et aménagement (toiture-façade...),
- Demande d'alignement,
- Demande de Permission de Voirie.

Les diverses administrations concernées seront informées par nos soins de toutes infractions remarquées.

A. MOSSIÈRE.

JEUX-JOUETS CADEAUX PARFUMERIE

Ménage • Vaisselle • Droguerie

chez EUDES



113, rue Général-de-Gaulle

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.19.78

«...L'essentiel est de lire beaucoup. N'importe quoi. Ce qu'on a envie de lire. Le tri se fait après. Et même la mauvaise littérature est nourricière...»

René BARJAVEL (La charrette bleue)

CHARCUTERIE

ROTISSERIE

VENET Etienne

*plats cuisinés
sur commande*

lunchs

2, rue Colonel-Guillaud

BRIGNAIS

Tél. 805.02.88

Plan d'Occupation des Sols

Où en est le P.O.S.?

Quelques dates récentes :

- Enquête Publique (avec réunions publiques et distributions d'un plan à chaque foyer de la commune) : 21 janvier au 27 mars 1980.

- Compte rendu du Commissaire-Enquêteur : 27 juin 1980.

- Réunions du groupe de travail du P.O.S. (D.D.E., délégués du Conseil Municipal, Administrations) au cours desquelles ont été examinées les différentes réclamations : 3 juillet, 10 septembre 1980.

- Réunion du Conseil Municipal en commission générale : 12 septembre, 5 novembre, 28 novembre 1980, 16 janvier 1981.

- Réunion D.D.E., délégués du Conseil Municipal les 6 février et 25 mars 1981 :

- reprise de certains points du règlement
- avis du Conseil Municipal sur les différentes réclamations.

- Retour du dossier P.O.S. attendu pour le mois de mai.

Le Conseil Municipal se réunira alors en séance publique afin d'approuver le P.O.S. qui sera ensuite soumis à l'approbation de M. le Préfet.

A. MOSSIÈRE, M. THIERS.

A propos des travaux de voirie

De 1977 à 1980, chaque année 300 000 F environ dans le budget de fonctionnement ont permis l'entretien courant.

Le financement des gros travaux se fait dans le cadre de la section investissement du budget :

200.000 F en 1977, 300.000 F en 1978 n'ont permis que des réalisations insuffisantes, en regard de nos besoins.

Par contre un effort important a été accompli en 1979-1980, puisque trois tranches de 825.000 francs environ ont été consacrées à des travaux concernant divers secteurs de la commune.

En 1977, l'assainissement **eaux pluviales** a été une priorité pour trois zones :

- Chemin de la Levée, en Barray,
- Plaine d'Elite,
- Curage du Merdanson pour les Aigais.

Dans le même temps, dans le cadre du Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon, était réalisé un **grand collecteur** allant de Brignais à Grigny et desservant sept communes. Cela nous a permis d'occulter la station d'épuration sursaturée. A titre indicatif, il nous en a coûté 101.149 F en 1980. Restera dans un avenir très proche à construire la station d'épuration qui représentera un très lourd investissement.

PROGRAMME 1981

En 1981, seront consacrés 600.000 francs en fonctionnement, et 800.000 francs en gros travaux. 100.000 francs seront attribués à l'éclairage public; une intensification de certains secteurs permettra un éclairage au sodium (lumière orangée) plus coûteux à l'entretien, mais économique en consommation et globalement moins onéreux.

Dans le domaine de l'assainissement, trois tranches de 1.000.000 F chacune assureront la mise en place d'un collecteur d'eaux usées et d'un autre collecteur d'eaux pluviales pour **assainir la Plaine d'Elite**, que ce soit la zone urbaine, la zone industrielle et surtout la RN 86. Ce programme est subventionné à 40 % et bénéficie de prêts à taux préférentiels; nous avons cumulé les deux premières tranches sur 1981.

ORGANISATION DU SERVICE TECHNIQUE

Sur le plan de l'infrastructure, un gros effort d'organisation a été accompli.

En 1977 et 1978, sans service technique en Marie, nous nous appuyions sur les seuls services de la D.D.E. 1979 voit l'arrivée de M. LAVAL, ingénieur subdivisionnaire. Un court séjour de M. LAFARGE d'août 79 à juin 80 au titre d'Adjoint technique communal prélude à la mise en place dès juillet 1980 d'un service technique que : M. MOREL, épaulé par Mme GAIDO puis, en janvier 1981, par Mme AUCLAIR. Cette équipe, à effectif minimal, a dû créer, ouvrir des dossiers et en même temps faire face aux problèmes quotidiens (mineurs ou majeurs).

L'infrastructure existe donc maintenant et permettra dans les mois qui viennent d'appréhender les problèmes avec plus de sérénité. Mais il est évident que toutes ces mutations ou ces adaptations n'ont pas facilité notre tâche et accentué certaines lenteurs, certaines hésitations.

Pour conclure, je dirai à titre personnel qu'après avoir construit, il nous faut maintenant rattraper notre retard d'urbanisation; il nous en coûtera de la patience, des idées, de l'argent.

QUELQUES PRIX

Nous devons améliorer sans cesse l'état de la voirie communale; cette année un important programme de voirie et d'assainissement est en cours mais... Peut-être serez-vous intéressés par ces quelques chiffres qui vous permettront de mieux vous faire **une idée des sommes à engager**.

- Il s'agit de prix unitaires moyens, fin 1980, T.T.C.
- Revêtement en tricouche : 11,50 F le m²
- Revêtement en enrobé : 26,50 F le m² (164 F la tonne)
- Prix de revient moyen de réfection de chaussée : 80 F le m²
- Trottoir de 1,50 m de large : 133 F le mètre linéaire
- Pose d'égouts (en tuyau de diam. 300) : en pleine terre : 162 F le m - en zone urbaine : 342 F le m (480 F en diam 600)
- Pose d'une grille de réception d'eaux pluviales avec 5 m au plus de raccordement : 1 905 F.
- Coût du sablage ou déneigement : environ 1 700 F par intervention journalière.

J. FERROLLET.

création
fabrication
transformation
de bijoux

**GABRIEL
KRAFFT**

**MONTRES SEIKO • CITIZEN
YEMA**

110, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS Tél. 805.12.64

Matériel de bâtiment et d'industrie

unimate
S.A.

ZONE INDUSTRIELLE NORD - ROUTE D'IRIGNY "LES AIGAIS" BRIGNAIS

Tél. (7) 805.18.66

Fabricant du coffrage rapide **Cofruni**

Spécialiste des règles aluminium bâtiment

Echafaudage **MIB** - Bétonnières et treuils **LASPA**

Tubes plastique, gaine et tuyau eau **T.P.I.**

Outils électriques des meilleures marques

Clés et pinces de **FACOM - SAM - FOP**

Soudure électrique et oxyacétylénique de **SAF**

Martellerie - Pelles - Pioches - Serre-joints - Etais

Brouettes - Scies - Aération - Echelles et Escabeaux bois

et dural - Signalisation - Topographie - Cordage - Fers

à béton - etc...

Etudes, conseils et réalisation de matériel

Livraison rapide - Service après vente



Le sport à Brignais

Une part très importante de la population locale s'adonne à une activité sportive. Certains la pratiquent à titre personnel et sans avoir recours à des installations spécifiques : pétanque, course à pied ou marche, etc...

Mais un grand nombre de Brignairots sont inscrits dans une (ou plusieurs!) des sections des clubs locaux. On peut, sans exagération, estimer ainsi le nombre total d'adhérents à environ 1 600, et cela sans compter les scolaires.

L'éventail des activités offertes montre qu'il est possible de pratiquer sur des installations municipales : athlétisme, boules, gymnastique, judo, natation, tennis, tennis de table... ainsi que basket-ball, football ou volley-ball.

Le conseil municipal doit donc se préoccuper de mettre à la disposition de ces sportifs le meilleur matériel possible, mais il est évident que la réalisation d'équipements importants pose de gros problèmes, financiers le plus souvent! Pour ne citer que le **complexe sportif Pierre Minsieux**, on peut dire que cet ensemble constituera l'aboutissement d'un travail de 25 ans. C'est en effet en 1954 que fut créé le premier terrain de football, suivi au fil des années du plateau d'évolution avec terrain de hand-ball et de basket. La 2^e étape fut en 1970, la mise en service de la piscine. 1977 vit l'aménagement du 2^e terrain de football, et en 1978, le gymnase, si longtemps espéré, fut enfin terminé. L'étape la plus récente a consisté en l'aménagement de la partie sud, avec création d'un plateau d'évolution, construction de 2 courts de tennis et clôture de l'ensemble. **L'inauguration officielle du 12 octobre 1980 vint témoigner des efforts accomplis et rappeler opportunément la part prépondérante tenue par M. MINSSIEUX dans ces projets.**

En ce printemps 1981, plusieurs autres réalisations sont prévues. Dans le cadre du complexe Pierre Minsieux :

a) **La construction des 2 courts de tennis** de la 2^e tranche, qui est rendue possible, à des conditions très avantageuses pour la commune, par l'obtention de subventions cumulées du Conseil Général et de « Jeunesse et Sports », ainsi qu'un prêt à taux réduit.

b) L'étude de **nouveaux bâtiments** vestiaires avec logement de gardien et salle de réunion, qui constitueront la dernière phase d'aménagement de l'ensemble.

Mais d'autres quartiers bénéficieront également de nouveaux équipements. **Le terrain de football**, situé à côté du groupe scolaire A. Lassagne est (enfin!) terminé. Il donnera aux scolaires des facilités plus grandes pour leurs compétitions propres, mais également aux jeunes de ce quartier un peu excentré, l'occasion d'avoir un lieu de détente.

Enfin, il n'est pas inutile de signaler que les 2 activités saisonnières municipales (piscine et camping) fonctionneront cette année de la façon suivante, et, pour la piscine, **aux mêmes tarifs qu'en 1980** :

- a) **Camping** : du samedi 16 mai au dimanche 13 septembre.
- b) **Piscine** : du jeudi 28 mai (Ascension) au dimanche 13 septembre.

Jean DARFEUILLE.

CLAER Max et Eric
ÉBÉNISTES

RESTAURATION
MEUBLES
ANCIENS

MEUBLES SUR MESURES

10, rue Général-de-Gaulle - Tél. 805.11.97

SAUF EN CAS D'URGENCE, VEUILLEZ ÉVITER
DE TÉLÉPHONER A LA MAIRIE EN-DEHORS DES
HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT.

Foyer-résidence "Les Arcades"

Les 74 appartements du Foyer-Résidence ouvert le 1^{er} septembre 1977 ont été totalement occupés à partir du printemps 1978. Actuellement, plusieurs candidats à un logement sont inscrits sur une liste d'attente. Nous rappelons que nous accordons toujours une priorité aux habitants de Brignais, puis aux personnes y ayant des proches parents.

Les résidents paraissent apprécier à la fois le confort de leur appartement, l'agrément du parc, la serviabilité du personnel, les nombreuses distractions qui leur sont proposées...

Grâce à une gestion rigoureuse, nous avons pu éviter, depuis l'ouverture, des augmentations trop importantes du loyer et des charges. C'est ainsi que, du 1^{er} janvier 1978 au 1^{er} janvier 1981, les prix de journée n'ont été majorés que de 14,4 %, soit, en moyenne, de 4,8 % par an.

Les prix de journée qui comprennent le loyer et toutes les charges (chauffage, électricité, eau chaude et froide, participation aux dépenses des parties communes...) ont été fixés, pour l'année 1981, à :

- 28,60 F pour un appartement F1 bis occupé par une personne,
- 35,75 F pour le même appartement occupé par deux personnes,
- 46,35 F pour un appartement F1 bis + F1.

(Ces tarifs ont été entérinés par le Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale).

Les personnes ne disposant que de faibles ressources ne sont pas écartées du Foyer-Résidence : elles peuvent bénéficier de réduction de prix grâce à la Caisse d'Allocation Familiale et à l'Aide Sociale.

Le restaurant ne fonctionne qu'à midi, mais tous les jours, y compris le dimanche. Un seul jour de fermeture annuelle : le 1^{er} mai. Le nombre moyen de convives est actuellement d'une cinquantaine.

Grâce à une participation de la commune aux dépenses de fonctionnement, le prix du repas est fort abordable. Les personnes âgées (au moins 70 ans), ne résidant pas aux Arcades, peuvent déjeuner au restaurant. Elles doivent en informer Mme la Directrice au moins deux jours auparavant.

LES RESPONSABLES

Directrice : Mme GOUTORBE, qui assure également la gestion du restaurant.

Comité de gestion du restaurant : il comprend des représentants des usagers, du personnel, de la Municipalité.

Président : M. Michel THIERS, Maire.

Vice-Présidente : Mme Monique LAURINO, Conseillère municipale.

R. PIERREFEU,
Adjoint-Délégué à la gestion
du Foyer-Résidence.

"Animation Arcades"

Depuis un an qu'elle assume la direction du Foyer-Résidence, Mme GOUTORBE s'est efforcée de multiplier les occasions offertes aux résidents de se rencontrer et de se distraire.

A peine installée dans ses fonctions, Mme GOUTORBE organisa, à l'intention des « Arcadiens » et avec leur participation, la célébration du 14 juillet à laquelle furent invités les « Cheveux Blancs », les présidents des sociétés locales, la Municipalité.

Pour le 15 août, furent fêtées les « Marie »... et elles sont nombreuses aux Arcades!

Le voyage aux Baléares, en novembre, réunit bon nombre de résidents.

En décembre, l'exposition-vente prouva aux visiteurs que nos « anciens » ont conservé des doigts agiles.

Le Réveillon de Noël offert aux résidents fut particulièrement apprécié.

Il faut encore signaler le bal masqué de Mardi Gras, des séances de cinéma et conférences organisées par le Centre Culturel de l'Amicale Laique, la soirée offerte par la chorale « Le Tourdion », un après-midi musical à la Bourse du Travail, à Lyon, le voyage avec le petit train du Vivarais, la sortie à Pérouges, la fête des Conscrits (70, 80 et 90 ans!), le 3 mai... Et nous en oublions certainement.

Quant aux projets, ils ne manquent pas : fête champêtre, en juin; peut-être un voyage en Alsace; des sorties...

Merci à tous ceux qui apportent leur aide à Mme GOUTORBE pour l'organisation des loisirs des résidents.

Un souhait : que les résidents soient de plus en plus nombreux à participer à cette « Animation-Arcades ».

Monique LAURINO.

**PLOMBERIE
SANITAIRE
ZINGUERIE**

Spécialiste
CHAUFFAGE GAZ

Agréé G.D.F.

Gérard LACHAUX
Lotissement « Le Bonnet », allée des Sapins
Tél. 805.17.46

Aides ménagères

Le service «aides ménagères» de l'Association Municipale des «Cheveux Blancs», créé en 1979, continue son action. Il favorise le maintien à domicile des personnes âgées mais il n'est pas que cela. Nos huit aides ménagères ne sont pas seulement des femmes de ménage. Ce sont des amies, que les personnes âgées attendent chaque jour avec impatience, pour briser leur solitude.

En 1980, vingt-neuf personnes ont bénéficié de ce service. Le nombre d'heures effectuées est de 3 170 heures, 20 % des bénéficiaires sont à l'aide sociale.

Malgré les difficultés administratives, Mme COL, qui s'occupe à la Mairie de ce service, est toujours attentive à chacun.

Les personnes ayant besoin des services d'une aide ménagère doivent, pour ouverture d'un dossier, se munir de :

- Certificat médical,
- Justification de ressources (retraites, pensions, revenus fonciers),
- Quittance de loyers,
- Allocation logement,
- Renseignements état-civil.

Monique LAURINO.

S.O.S. personnes âgées

Pendant l'été 1980 a fonctionné le service S.O.S. PERSONNES AGÉES créé par l'Association Municipale des Cheveux Blancs.

Le but de ce service était de répondre, dans toute la mesure du possible, aux demandes des personnes âgées se trouvant devant un problème (rendu difficile en temps de vacances par l'absence des voisins, des parents), une démarche, une commission urgente, un papier à remplir.

L'association municipale assure désormais ce service toute l'année.

Donc si vous êtes concernés, si vous avez un dépannage urgent à demander ou si simplement vous avez envie d'une visite amie, n'hésitez pas, faites-vous connaître.

Il vous suffira pour cela de prendre contact avec la Mairie, soit en téléphonant, soit en faisant transmettre votre message. Des personnes de Brignais seront alors heureuses de répondre à votre demande d'une façon tout à fait bénévole.

Lors de votre appel indiquez clairement votre nom, votre adresse complète, votre n° de téléphone, si vous l'avez, et le service que vous demandez.

Après fermeture des bureaux de la Mairie, vous pourrez appeler les numéros suivants : 805.12.83 - 805.07.84 - 805.28.91 et 805.27.18.

M.-Th. GARDON.

SOCIÉTÉ TEYSSIER CHRISTIN

105, rue Général de Gaulle

Tél. 805.10.44

Lotisseurs de terrains - Ventes et Achats
Villas - Appartements - Locaux commerciaux

Villas clé en mains en traditionnel

« **LOGIS TRADITION** »

A votre convenance - Prix fermes et définitifs
Etude financement et avant-projet gratuits

Jardins familiaux

«Le jardin, une thérapie et même une philosophie à l'écoute de la nature et du temps.»

Les jardins familiaux, une réalisation municipale :

Au cours de ces dix dernières années, la population de Brignais a plus que doublé : de 4 082 habitants en 1968, elle atteint 10 000 habitants en 1981. Cet accroissement important s'est accompagné d'une urbanisation diffuse de la cité et le quartier des Pérouses en est l'illustration.

La Municipalité, consciente de ces difficultés et dans un souci d'amélioration du cadre de vie des résidents, sur proposition de son Adjoint aux affaires sociales, a décidé d'aménager un terrain en friche de 8 846 m² — ancien tracé de la déviation — situé rue Paul-Bovier-Lapierre. **40 parcelles ont été aménagées en jardins familiaux.**

La volonté des élus, coordonnée avec la collaboration des services techniques et administratifs de la Mairie, a permis la réalisation de cet objectif prioritaire de l'action sociale municipale.

Son coût est de 90.000 F : analyse de terrain, labourage, dépierrage (12 tonnes de galets enlevés), pose d'une clôture de 480 m, adduction d'eau et pose de compteurs.

De cette réalisation dépend l'amélioration du cadre de vie des habitants de la résidence des Pérouses.

Dans l'attribution de ces jardins, priorité leur a été donnée : 60 % des parcelles leur ont été attribuées.

Cette réalisation s'inscrit dans une perspective plus vaste : une aire de jeux pour les enfants va être aménagée dans le prolongement des jardins.

JARDINER C'EST VIVRE ENSEMBLE

Parallèlement à l'aménagement de ces parcelles, s'est constituée l'association des «Jardins Brignairots», car «jardiner c'est vivre ensemble».

Jeune association puisque créée en début d'année, elle regroupe déjà 40 personnes. La vitalité des membres de son bureau est un élément de réussite.

Son but : gérer et administrer les 40 parcelles qui sont mises à sa disposition par la Municipalité moyennant la somme modique de 250 F.

Une liste d'attente sur laquelle figurent déjà 15 inscriptions ne fait pas douter du succès de la réalisation. L'ardeur avec laquelle les jardiniers ont commencé à mettre en valeur leur parcelle, dès l'inauguration, est remarquable et l'on peut se rendre compte que la participation des parents et des enfants est importante. Une fois de plus, elle démontre les bonnes relations de ces familles mais aussi que vont se développer des liens amicaux et de bons rapports de voisinage.

De nombreuses personnalités dont M. Xavier Hamelin, député; J.M. Mick, conseiller général; M. Thiers, maire de Brignais; M. Soubeyrand, représentant l'Office d'H.L.M.; M. Raffin, président des Jardins brignairots; de nombreux Conseillers et Conseillères ont tenu à honorer de leur présence l'inauguration de cette heureuse initiative, le 4 avril.

Le temps est loin depuis la première expérience de jardins ouvriers créés par l'Abbé Lemire, à Hazebrouck en 1896, qui fonda «La ligue du coin de terre et du foyer».

Marcel ARNAUD.

Samedi 4 avril, la cérémonie d'inauguration des jardins familiaux fut marquée par la plantation d'un tilleul dont M. Pierre Laplace, Conseiller Municipal, vérifie la verticalité.



Aménagement du nouveau centre administratif et du complexe socio-culturel

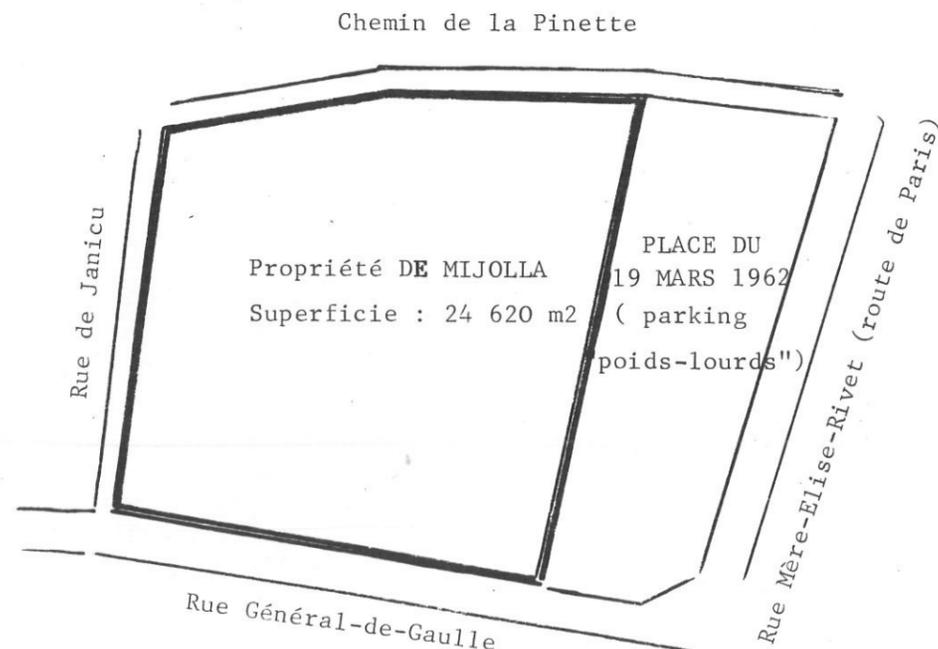
La réalisation de ce projet est conditionnée par l'acquisition d'une propriété privée, située 28, rue Général de Gaulle, à Brignais (acquisition qui se déroule selon la procédure de l'expropriation).

Située en pleine agglomération, d'une superficie totale de 24 620 m², elle se compose d'un parc d'agrément (en friche) de 15 120 m² environ et de bâtiments vastes pouvant être aménagés, après restauration, en un **nouveau centre administratif**. En effet, les locaux actuels de la Mairie ne permettent plus, de par leur exigüité, de faire face aux nécessités des services administratifs et techniques. Aussi, l'acquisition de cette propriété, au nord de la ville, justifie bien son aménagement et sa destination au profit d'une collectivité publique (elle fait d'ailleurs l'objet d'une réserve inscrite au P.O.S. de la commune, publiée par arrêté préfectoral du 27-9-1979).

Outre l'installation d'un centre administratif, un **complexe socio-culturel** y sera réalisé. Ces deux réalisations permettront de satisfaire une carence actuellement aussi bien ressentie par les administrés que par les associations. Menées à terme, elles permettront de doter la commune d'équipements administratifs et socio-culturels nécessaires à une ville de plus de 10 000 habitants.

P. GONIN.

Situation de la propriété DE MIJOLLA



Electricité Auto TOURISME - POIDS LOURDS

STATION TECHNIQUE
BOSCH - GITAC

Mise au point **ALLUMAGE-CARBURATION**
AUTO-RADIO
PIÈCES DÉTACHÉES
ÉQUIPEMENT GAZ

Ets BARATAY

Plaine d'Elite
BRIGNAIS Tél. 805.26.87



Médaille de la Ville de Brignais

La Municipalité a décidé la création d'une médaille de la « Ville de Brignais ». Cette médaille, d'un diamètre de 59 mm en métal patiné, représente les armoiries de la commune.

Brignais, comme toutes les paroisses, n'a jamais eu d'armoiries avant 1789. Celles qui lui furent données au XIX^e siècle ont été composées à partir de deux sceaux du XIII^e siècle utilisés par le chapitre de St-Just seigneur de Brignais, pour sa justice dans la localité. Ces deux sceaux portaient un bras tenant une épée accostée des images du soleil et de la lune.

Ces armoiries ont d'ailleurs été représentées plusieurs fois sur la couverture du Bulletin municipal.

Cette distinction sera remise lors des diverses cérémonies ou manifestations en récompense de services exceptionnels rendus à la collectivité.

R. TISSOT.

La déviation

Poursuite des travaux : les deux ouvrages sur le CD 127 démarrent mi-mai avec l'amorce de la bretelle en direction de la route de Sacuny.

La mise en service du contournement Est doit être réalisé en février-mars 1982. Comme annoncé à maintes reprises, nous veillons en permanence à ce que Brignais ne soit pas paralysée pendant la période de novembre 1981 à mars 1982 par une sortie sur le CD 127 (route d'Irigny).

Nous continuons nos démarches quant à la réalisation de la partie Nord-Sud (enquête parcellaire faite).

M. THIERS.

RESPECTEZ LA TRANQUILLITÉ ET LE REPOS DE VOS VOISINS !

FAITES MOINS DE BRUIT !

- Réduisez le volume sonore de vos radios, télévisions, électrophones, cyclomoteurs, motos...
- Ne laissez pas vos chiens aboyer jour et nuit...
- N'utilisez pas vos tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses. **Avant 8 h. et après 20 h. Ne vous en servez, le dimanche, qu'entre 9 h. et midi.**

**ÉPARGNEZ-VOUS SURDITÉ ET MALADIES
NERVEUSES DONT LE BRUIT
EST UN DES GRANDS RESPONSABLES.**

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ZINGUERIE

Jean PRAT

Installateur

Dépositaire "GODIN"

127, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.20

Informer... s'informer...

Ne peuvent se plaindre d'être insuffisamment tenues au courant de l'action municipale que les personnes qui ne souhaitent guère l'être!

En moins de quatre années, nous avons adressé, à tous les foyers de Brignais, trois **bulletins municipaux** et cinq **bulletins d'informations municipales**. Mais encore faut-il les lire...

Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal sont affichés dans nos **panneaux d'information** et publiés dans la **presse**. Et puis chaque Brignairot peut assister aux séances publiques du Conseil (nous ne faisons qu'exceptionnellement salle comble) dont les débats reflètent bien le nombre et l'importance des problèmes que la Municipalité doit s'efforcer de résoudre. Et ces réunions ne sont pas toujours ennuyeuses! Nos quelques auditeurs — certains, très fidèles — peuvent en attester.

Nos concitoyens ont également la possibilité de venir à la Mairie interroger le Maire, les Adjointes pendant leurs **permanences**, ainsi que les responsables des services administratifs et techniques. Ils y seront toujours bien accueillis.

Le reproche que l'on pourrait nous adresser serait plutôt de nous répéter dans nos bulletins. Ces répétitions, que certains considèrent peut-être comme du rabâchage, sont le plus souvent dictées par le souci que nous avons de bien informer les **nouveaux** habitants de Brignais afin de les inciter à se sentir concernés par tous les problèmes qui touchent à la vie de leur cité d'adoption.

En ce qui concerne la rubrique locale des quotidiens, nous précisons toujours, quand l'article émane de la Mairie : « Le Maire... ou la Municipalité... ou la Mairie communale... » **Et nous n'assumons la responsabilité que des seuls articles précédés de cette mention.**

R. PIERREFEU.

Fleurina

DÉCORATION FLORALE - MARIAGES
TRAVAUX MORTUAIRES - (Livraison à domicile)
140, rue Général-de-Gaulle, 69530 BRIGNAIS, Tél. 805.08.54

Le plan de référence

1. Pour **préparer et coordonner les opérations d'aménagement** sur l'ensemble de la commune, nous avons décidé de faire établir un Plan de Référence; outre l'avantage évident de permettre aux élus d'aborder les problèmes dans leur globalité, le fait de posséder un tel document établi par un Cabinet d'Etudes compétent permet d'obtenir des subventions du F.A.U. (Fonds d'Aménagement Urbain) pour des projets d'aménagement.

2. Afin de mieux prendre en compte vos besoins et vos avis, **des enquêteurs ont rencontré les associations et procédé à des enquêtes sur la voie publique** dans plusieurs domaines :

- fréquentation et stationnement
- besoins en équipements collectifs
- fonctionnement de l'appareil commercial
- habitat
- espaces extérieurs.

De nombreuses réunions (élus, experts) ont eu lieu en 1980-81. Les études sont bien avancées; elles déboucheront sur une synthèse des actions possibles dont, hélas! **les réalisations dépendront de nos possibilités financières** et du degré d'urgence que les élus leur attribueront.

Nous avons bénéficié d'une subvention du F.A.U. égale à 70 % du montant des frais engagés pour cette étude.

M. THIERS.

A propos des gens du voyage

Le stationnement des nomades nous pose toujours des difficultés. Devant l'invasion permanente, par des caravaniers, de la place du 19-Mars-1962, réservée aux poids lourds, nous avons dû en limiter l'accès. Nous devons néanmoins fréquemment intervenir ou faire intervenir la brigade de gendarmerie afin que notre arrêté soit respecté.

Comme nous l'avons maintes fois souligné, nous avons suivi les directives préfectorales, et avons aménagé un emplacement de cinq places, comptant sur l'aide des Pouvoirs Publics pour faire respecter l'intérêt collectif.

Cet emplacement est provisoire : lorsque nos projets relatifs à cette place et à la propriété De MIJOLLA, en cours d'acquisition, prendront corps, nous le déplacerons.

M. THIERS.

coiffure dames salon christelle

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi, samedi
132, rue Général-de-Gaulle, 69530 BRIGNAIS, Tél. 805.15.02



CLAUGER R.A.

P. MINSSIEUX

FROID COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
CONDITIONNEMENT D'AIR
POMPE A CHALEUR

CONSTRUCTION - INSTALLATION
SERVICE APRÈS-VENTE

Z.I. Les Aigais - 69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.14.44

Télex : 340-433 F

Transports en commun

Dès 1977 la Municipalité engage les démarches pour obtenir **la prolongation de la ligne T.C.L. n° 10**. Un dossier à partir de questionnaires remis à la population est constitué. En juillet 1978 la direction des T.C.L. nous signifie l'impossibilité de prolonger la ligne n° 10. Au printemps 1979 la création d'un **«collectif des transports en commun de Brignais»** représentant plusieurs partis et associations vient appuyer efficacement l'action de la Municipalité.

Depuis, les entrevues se sont multipliées entre les représentants des sociétés de transports desservant notre commune, la Municipalité, le collectif, les élus, le Conseil Général, les services intéressés des T.C.L., de l'Equipement et de la Préfecture. Les enquêtes établies par l'Equipement ou les T.C.L. manquaient de précisions, d'objectivité et n'ont pas permis d'aboutir à une solution acceptable.

Certes depuis le début de l'année certaines améliorations ont été constatées : augmentation des fréquences de rotation, création de cartes d'abonnement « heures creuses » à tarif réduit, mais ces quelques mesures **ne règlent pas le problème des transports en commun de Brignais**.

La Municipalité est bien consciente de la nécessité d'aboutir rapidement à une solution satisfaisante.

R. TISSOT.

"LE CENTRE"

BAR • PMU

Gérante : Christiane BRUYAS

BRIGNAIS

Tél. 805.10.35

Année 1981 : année internationale des personnes handicapées

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 1981 « Année Internationale des personnes handicapées ».

Afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées, des différents édifices publics, les élus ont arrêté certaines propositions, parmi lesquelles l'installation d'une cabine pour handicapés et l'aménagement de l'accès à la Mairie.

La cabine sera installée à l'arrêt des cars.

Quant à la Mairie, un accès va être aménagé avec panneaux indicateurs. Il se fera par la rue de l'Eglise.

P. GONIN.

Donner son sang pour sauver une vie

Le malade qui attend, l'accidenté de la route ou du travail qui se débat avec la mort, l'accouchée que l'hémorragie épuise, le brûlé grave dont le corps n'est qu'une plaie, le nourrisson qui étouffe... **Par un seul geste nous pouvons contribuer à sauver une vie qui s'en va.**

Nombre de flacons recueillis au cours des six dernières années en trois collectes annuelles :

| 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1980 | 1980 |
|--------------|------|------|------|------|------|
| 252 | 217 | 326 | 287 | 347* | 306 |
| *4 collectes | | | | | |

Population : 1975 : 6 789 hab. - Dons : 252
1980 : 10 000 306

(+ 50,60 %) (+ 21 %)
en réalité une baisse de 24 % mais il faut tenir compte de l'apport de population de moins de 18 ans qui ne peut donner son sang.

De 18 à 60 ans nous sentons-nous concernés?

A.M. PIEGAY.

Do you speak english?

Il est **indispensable** aujourd'hui de parler

ANGLAIS

Installé dans le complexe du Tennis des Barolles

L'ENGLISH EDUCATIONAL CENTRE

(Centre privé de Promotion Sociale)

vous propose des cours de

CONVERSATION ANGLAISE

Tout niveau - **Initiation** - **Perfectionnement**

sous l'animation dynamique de professeurs d'Anglais,
lecteurs britanniques et américains

- Formules collectives (2 à 6 stagiaires maxi par séance)
- Formules individuelles personnalisées

TARIFS compétitifs et différenciés (particuliers et formation continue)

Début des cours : **OCTOBRE 1981**

Inscription dès aujourd'hui au Tennis des Barolles, route de Sacuny, BRIGNAIS - Tél. 805.09.85

Les collectivités locales : leur importance

Savez-vous que :

Le nombre des agents communaux est de 600.000, autant que les employés d'Air-France, P.T.T., et E.D.F. réunis?

1. En 1946, 40 % des Français vivaient dans des communes de moins de 2.000 habitants; en 1975, 27 % seulement.

2. 72 % des Maires ont plus de 50 ans :
 moins de 30 ans : 0,4 %
 de 30 à 40 ans : 7,7 %
 40 à 50 ans : 20 %
 50 à 60 ans : 37,9 %
 plus de 60 ans : 34 %

3. Les femmes maires ne sont que 3 % (1.101); les Conseillères Municipales 8,7 % (39.915).

4. 40 % des Maires exercent une profession agricole,
 15 % sont salariés (3,7 % sont des cadres du secteur privé)
 5,4 % ont des professions libérales, (1,8 % sont médecins)
 3,2 % sont des fonctionnaires
 13,9 % sont des retraités.

5. Tous les ratios augmentent avec la taille des communes (les petites communes sont les moins dépensières!). Par exemple pour les frais de personnel, ils passent de 285 F/habitant pour les communes de moins de 700 habitants à 537 pour celles de 5 à 10.000 et à 1.030 pour celles supérieures à 100.000 habitants. Brignais était à 350,3 en 1979, et à 386 en 1980.

6. La croissance du produit des impôts directs :
 Moyenne nationale : 1979/1978 : 17,40 %
 1980/1979 : 15,30 %
 villes de 2 à 10.000 h. : 1979/1978 : + 15,60 %
 1980/1979 : + 14,80 %
 BRIGNAIS : 1979/1978 : + 16,82 %
 1980/1979 : + 24,01 %*

* Cette augmentation du produit est due à la croissance démographique et non à un accroissement anormal du poids des impôts sur le contribuable.

7. La taxe professionnelle représente 50 % des impôts directs (moyenne nationale). Elle varie :
 de : 24 % (villages de moins de 700 habitants)
 à : 39 % (villes de moins de 2.000 habitants)
 et à : 50 % (villes de 2.000 à 5.000 habitants).
 A Brignais, elle est de 65,47 % en 1980 et sera de 62,97 % en 1981.

8. Dotation Globale de Fonctionnement : de 1978 à 1980, l'Etat a versé 22,3 milliards en 1978, et 30,5 en 1980 (augmentation de + 37 %).

9. Dotation globale de Fonctionnement a représenté en 1980 74 % des recettes fiscales directes des communes (69 % pour les villes de 2 à 10.000 hab.)
 A Brignais, ce ratio a été de 61,26 % en 1980.

10. Recrutement pour les villes de 2 à 10.000 habitants :

3,4 % du personnel a un niveau supérieur au Bac
 4,4 % du personnel a un niveau égal au Bac
 46,4 % du personnel a un niveau égal à celui du BEPC
 45,8 % du personnel n'a aucun diplôme

11. **Secrétaires Généraux :**

32 % ont été admis par concours sur épreuves
 23 % ont été admis par concours sur titres
 27 % ont été admis par recrutement direct
 18 % ont été admis par d'autres moyens.

22 % ont moins de 10 ans d'ancienneté
 22 % ont entre 10 et 20 ans d'ancienneté
 28 % ont entre 20 et 30 ans d'ancienneté
 28 % ont plus de 30 ans d'ancienneté.

12. **Syndicats :**

Il y a 9 communautés urbaines
 152 districts
 1.962 S.I.V.O.M.
 10.974 syndicats spécialisés
 439 syndicats mixtes
 En 1979 la moitié des communes font partie d'un S.I.V.O.M.

13. **Dépenses :**

En 1979 les communes et groupements ont dépensé :
 en fonctionnement : 98,8 milliards
 investissement : 56,5 milliards

Total : 153,3 milliards

Elles représentent 28 % des dépenses de l'Etat.

Michel THIERS.

MENUISERIE GÉNÉRALE

FABRICATION • POSE

Paul BERTHINIER

40, rue de la Giraudière

69530 BRIGNAIS Tél. 805.24.52

A LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, plusieurs milliers d'ouvrages sont à votre disposition : romans, policiers, livres d'histoire, de géographie, voyages... Les enfants et les adolescents trouveront des ouvrages adaptés à leur âge et à leurs goûts.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - 1^{er} tour - 26-4-1981

| BRIGNAIS | 1 ^{er} Bureau GYMNASE | | 2 ^e Bureau C.-FOURNION | | 3 ^e Bureau J.-MOULIN | | COMMUNE | |
|--------------------------|--------------------------------|------|-----------------------------------|------|---------------------------------|------|---------|------|
| | | % | | % | | % | | % |
| INSCRITS | 1 387 | | 1 365 | | 1 815 | | 4 567 | |
| VOTANTS | 1 186 | 85,5 | 1 182 | 86,6 | 1 465 | 80,7 | 3 833 | 83,9 |
| NULS ou BLANCS | 11 | | 15 | | 24 | | 50 | 1,1 |
| S. EXPRIMÉS | 1 175 | 84,7 | 1 167 | 85,5 | 1 441 | 79,4 | 3 783 | 82,8 |
| BOURCHARDEAU | 30 | 2,5 | 24 | 2,1 | 25 | 1,7 | 79 | 2,1 |
| CHIRAC | 263 | 22,4 | 176 | 15,1 | 241 | 16,7 | 680 | 18 |
| CREPEAU | 28 | 2,4 | 44 | 3,8 | 41 | 2,8 | 113 | 3 |
| DEBRÉ | 20 | 1,7 | 16 | 1,4 | 24 | 1,7 | 60 | 1,6 |
| GARAUD | 20 | 1,7 | 20 | 1,7 | 18 | 1,2 | 58 | 1,5 |
| GISCARD D'ESTAING | 295 | 25,1 | 224 | 19,2 | 500 | 34,7 | 1 019 | 26,9 |
| LAGUILLER | 27 | 2,3 | 32 | 2,7 | 50 | 3,5 | 109 | 2,9 |
| LALONDE | 59 | 5 | 67 | 5,7 | 60 | 4,2 | 186 | 4,9 |
| MARCHAIS | 129 | 11 | 147 | 12,6 | 165 | 11,5 | 441 | 11,7 |
| MITTERRAND | 304 | 25,9 | 417 | 35,7 | 317 | 22 | 1 038 | 27,4 |

Les pourcentages sont arrondis au dixième le plus proche.

2^e tour - 10-5-1981

| BRIGNAIS | 1 ^{er} Bureau GYMNASE | | 2 ^e Bureau C.-FOURNION | | 3 ^e Bureau J.-MOULIN | | COMMUNE | |
|--------------------------|--------------------------------|------|-----------------------------------|------|---------------------------------|------|---------|------|
| | | % | | % | | % | | % |
| INSCRITS | 1 387 | | 1 365 | | 1 815 | | 4 567 | |
| VOTANTS | 1 257 | 90,6 | 1 240 | 90,8 | 1 542 | 85 | 4 039 | 88,4 |
| NULS ou BLANCS | 32 | 2,3 | 38 | 2,7 | 39 | 2,2 | 109 | 2,3 |
| S. EXPRIMÉS | 1 225 | 88,3 | 1 202 | 88,1 | 1 503 | 82,8 | 3 930 | 86,1 |
| GISCARD D'ESTAING | 617 | 50,4 | 446 | 37,1 | 805 | 53,6 | 1 868 | 47,5 |
| MITTERRAND | 608 | 49,6 | 756 | 62,9 | 698 | 46,4 | 2 062 | 52,5 |

COMPARAISONS ENTRE LES DEUXIÈMES TOURS DE 1974 ET 1981

| BRIGNAIS | 1974 | | 1981 | | DIFFÉRENCE | |
|-----------------------|-------|------|-------|------|------------|--------|
| | | % | | % | | % |
| INSCRITS | 2 440 | | 4 567 | | + 2 127 | |
| VOTANTS | 2 187 | 89,6 | 4 039 | 88,4 | + 1 852 | - 1,2 |
| NULS ou BLANCS | 27 | 1,1 | 109 | 2,3 | + 82 | + 1,2 |
| S. EXPRIMÉS | 2 160 | 88,5 | 3 930 | 86,1 | + 1 770 | - 2,4 |
| GISCARD | 1 312 | 60,7 | 1 868 | 47,5 | + 556 | - 13,2 |
| MITTERRAND | 848 | 39,3 | 2 062 | 52,5 | + 1 214 | + 13,2 |

R. PIERREFEU.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

MISE AU POINT

Pourquoi la Municipalité, et en particulier le Maire, n'ont pas appelé à voter dans un sens précis ou pour un candidat?

En 1977, Notre liste d'« Union pour la Gestion Communale » ne s'est réclamée d'aucun parti, contrairement à une de nos concurrentes. De ce fait nous estimons que vous pourriez interpréter toute consigne ou tout soutien de l'un d'entre nous pour un candidat comme une pression morale sur votre liberté de vote.

Le mandat de Député étant réparti sur deux niveaux (Parlement et Circonscription), nous devons en toute objectivité vous faire part de notre avis, mais en nous limitant au plan des problèmes qui ont intéressé notre Commune.

Nous devons donc à la vérité de rappeler combien nous avons apprécié les qualités d'homme et l'efficacité de notre Député sortant, Xavier Hamelin; que ce soit :

— sur les dossiers difficiles que nous lui avons soumis (L.E.P., Déviation, Aides financières à la voirie, à l'assainissement...)

— dans les relations avec les Ministères ou les Administrations,

— dans les conseils qu'il nous a prodigués.

C'est grâce à son opiniâtreté en particulier que nous avons pu réussir l'opération du L.E.P. dans des conditions financières supportables.

Le Maire, Michel THIERS.

ACTIVITÉS ARTISANALES ET INDUSTRIELLES

Par lettre en date du 31 mars 1981, nous avons proposé à tous les Artisans et Industriels de la Commune de faire paraître, dans ce Bulletin Municipal, quelques renseignements relatifs à leurs activités. Nous n'avons reçu qu'un bien petit nombre de réponses...

| DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE | RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE | ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE PROJETS D'EXTENSION | NOMBRE DE SALARIÉS |
|---|-----------------------------|--|--------------------|
| CARRELAGE REVÊTEMENT ARTISANAL | Nicolas MARSELLA | Pose carrelage et Fourniture • Projette l'embauche de 1 ou 2 carreleurs qualifiés | 1 |
| CARROSSERIE YVERICE | Maurice QUEREZ | Tôlerie - Redressage de coques au marbre Peinture | 4 |
| CLAUGER R.A. | Paul MINSSIEUX | Construction et installation de matériel aéronautique, frigorifique et thermique • Prévoit un agrandissement des bureaux et de l'atelier afin de développer son activité fabrication | 40 |
| CODALUX S.A. | René MERMET | Importation et distribution de spécialités alimentaires - Epices et champignons | 15 |
| ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE S.A. CHARROIN | Gérard CLÉMENT | Installation - Dépannage électrique | / |
| Ets GAMBONI | René CHARROIN | Négoce matériaux de construction | 14 |
| ENTREPRISE GILARDONE | Marc GAMBONI | Façades par projection - Protection contre l'incendie | 3 |
| MAISON TERRASSE ELITE JARDIN | Xavier GILARDONE | Peinture - Revêtements muraux Carreaux plâtre | 3 |
| ENTREPRISE GÉNÉRALE MINSSIEUX et FERRAND | Claudius CARRAS | Garden-Center - Vente de tous produits relatifs au jardin et aux loisirs | 10 |
| ENTREPRISE CHARROIN MENUISERIE GÉNÉRALE BERTHINIER | Bernard CHARROIN | Maisons individuelles - Bâtiments industriels Entretien - Rénovation | 35 |
| L'ART DU BOIS | Paul BERTHINIER | Menuiserie - Parquets - Agencement Menuiserie | 9 / |
| PLOMBERIE CHAUFFAGE CENTRAL ZINGUERIE LACHAUX | M. PASCUAL | Menuiserie • Projette la fabrication d'éléments de cuisine | / |
| REVÊTEMENTS SOLS ET MURS S.A. GURET - MAIGRET | Gérard LACHAUX | Plomberie - Chauffage central - Zinguerie | 1 |
| SOCIÉTÉ NOUVELLE DE MATÉRIAUX ISOLANTS (S.N.M.I.) | M. CRAPIZ | Décoration intérieure | / |
| SOCIÉTÉ D'ÉTUDES FABRICATION DISTRIBUTION ADHÉSIFS (S.E.F.D.A.) | Roger GURET | Tôlerie - Chaudronnerie - soudure par points et par bossages • Création d'une société filiale de mécano-soudure | 44 |
| SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET TERRASSEMENT (S.C.T.) | Gilbert BLAIN | Fabrication et commercialisation des panneaux isolants thermo-acoustiques THERMIPAN • Construction d'un bâtiment de 1 000 m ² sur un terrain attenant, d'une superficie de 14 000 m ² | 23 |
| SOCIÉTÉ DE TRANSACTIONS COMMERCIALES ET IMMOBILIÈRES (S.T.C.) | Gilbert BLAIN | Fabrication et commercialisation de produits du bâtiment | 6 |
| Ets BERTHET-DORMONT | Louis CHRISTIN | Travaux Publics | 18 |
| Ets FONTANA VENT SERVICE | Louis CHRISTIN | Transactions commerciales et immobilières | 16 |
| Ets Georges PRAT MARYFLOR | M. FONTANA | Transports sous température dirigée Entreposage basse température • agrandissement : chambre froide - ateliers et bureaux | 40 |
| | Jean-Frédéric JUVIN | Transport en commun de personnes Etudes et installations de ventilation industrielle, conditionnement d'air et dépoussiérage | 9 40 |
| | Georges PRAT | Plomberie - Zinguerie - Sanitaire - Chauffage | / |
| | Mme GROSSAT | Vente détail Fleurs | 7 |

Amélioration de l'alimentation en électricité

Répondant aux nombreuses réclamations des habitants, appuyées par nos différentes démarches, E.D.F. vient d'améliorer l'alimentation de notre commune. Nous avons demandé à M. EYMAS, chef de la Subdivision de Rive-de-Gier, de vous donner lui-même les données techniques relatives à ces améliorations.

COMMUNIQUÉ D'E.D.F. SUBDIVISION DE RIVE-DE-GIER

Le nombre de pannes en 1978 sur le réseau 20.000 V desservant la commune avait largement dépassé la moyenne acceptable sur ce type d'ouvrage. Cette situation découlait, pour une grosse part, de l'augmentation importante des puissances appelées sur la commune. Pour y remédier nous avons pris deux types de mesures :

— La première, immédiate, a consisté à effectuer sur la ligne en cause, issue du poste-source de Millery, des **travaux importants de gros entretien et de révision**. Cette opération s'est avérée des plus efficaces, puisqu'en 1979 et 1980, le nombre des arrêts de distribution a été divisé par plus de deux.

— La seconde, relevant du programme des investissements a résidé en l'étude, puis la réalisation **d'une nouvelle structure d'alimentation** basée sur :

- la construction d'une deuxième ligne 20 kV ;
- l'aménagement de quatre départs issus du poste de répartition « coupure Brignais » et alimentant la ville et ses écarts. Ces quatre départs sont « bouclés » sur d'autres arrivées.

La deuxième ligne vient d'être mise en service. Il faut noter que sa construction a été retardée d'une année environ, par les difficultés de passage que nous avons rencontrées et qui ont dû être réglées par la procédure dite de « déclaration d'utilité publique ».

Ceci étant, l'ensemble des ouvrages moyenne tension desservant actuellement Brignais, doit permettre **d'assurer un service de bonne qualité à cette commune.**

Poubelles à couvercle

Certains habitants de Brignais placent leurs ordures ménagères, en vue de leur ramassage, dans des récipients non adaptés quand ce n'est pas dans des cartons qui, mouillés, laissent s'échapper leur contenu.

De plus les chiens et chats vident souvent les récipients non couverts et répandent les ordures sur les trottoirs.

M. le Maire va prendre un arrêté municipal rendant **OBLIGATOIRE L'UTILISATION DE POUBELLES A COUVERCLE.**

Les ordures placées dans d'autres récipients risqueront de ne pas être collectées, d'être, par conséquent, considérées comme dépôt d'immondices sur la voie publique, infraction qui peut être sanctionnée par une contravention.

AMBULANCE "LE GAREL"

SERVICE JOUR ET NUIT • PETITES ET GRANDES DISTANCES

Véhicule Sanitaire Léger

Agrément D.A.S.S. n° 69054 - Convention Sécurité Sociale n° 69.2.11057.0

Tél. (7) 805.24.56

RADIO TÉLÉPHONE



MEMBRE ASSOCIÉ

M. et Mme MAURICE LEVEQUE

C. C. A. 137 80056

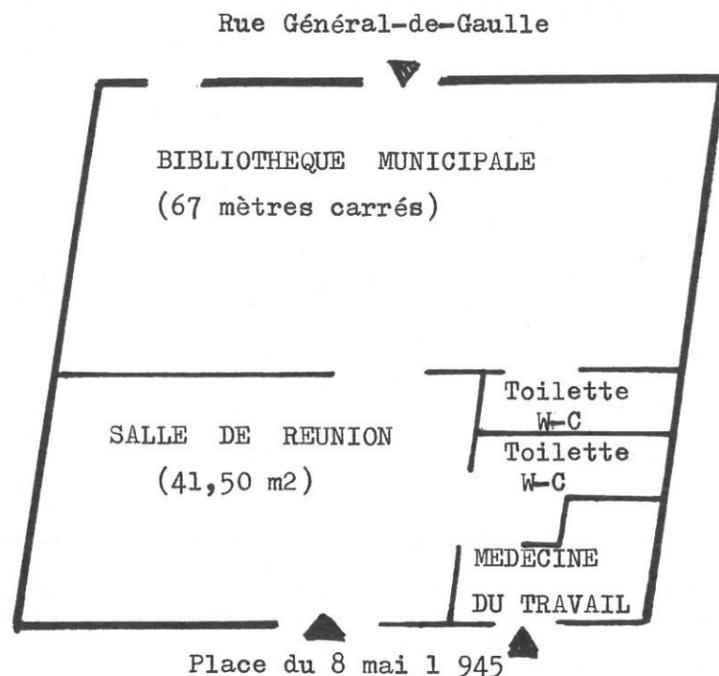
Lotissement « Le Garel » - Pavillon 29

69530 BRIGNAIS

AMÉNAGEMENT DE L'EX-PROPRIÉTÉ GUTTON

143, rue Général-de-Gaulle - Place du 8-Mai-1945 (place du marché)

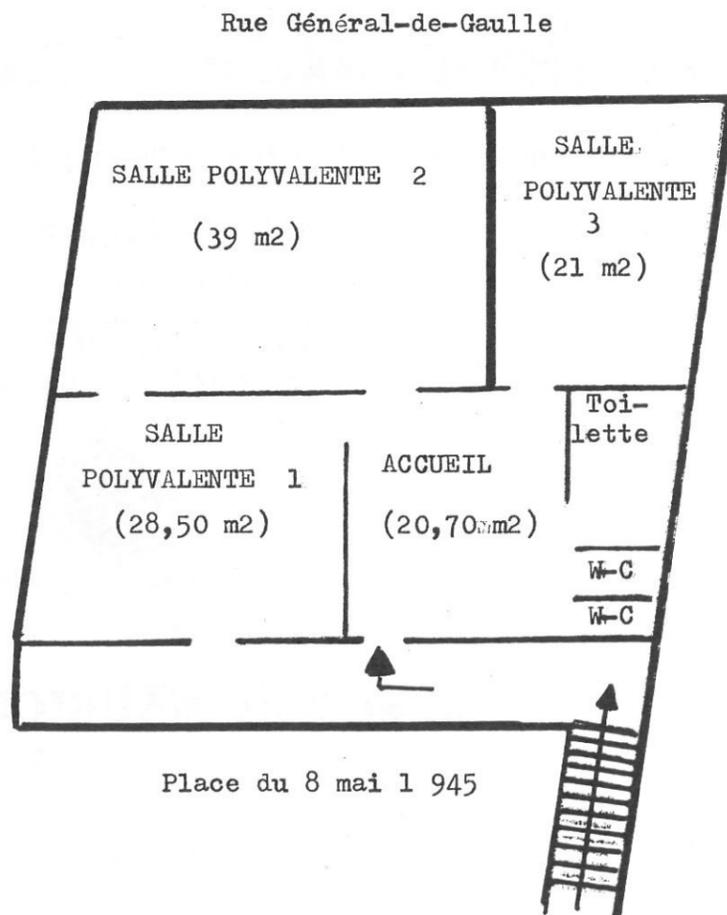
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE →



Les responsables d'associations et sociétés désirant retenir une salle pour une réunion ou une permanence doivent préciser, quand ils en font la demande, celle qu'ils désirent en fonction du nombre de personnes attendues.

On peut estimer la capacité d'accueil d'après la superficie de la salle : compter une personne, au maximum, par mètre carré.

PLAN DU 1^{er} ÉTAGE →



Aide aux associations et sociétés de la commune

Notre commune a la chance, car c'est une chance, de regrouper de nombreuses activités, associations et sociétés.

Elles ont des buts extrêmement divers : culture, sports, loisirs, entraide aux familles, aux personnes âgées, problèmes scolaires, etc...

En quelques années la population de notre commune a triplé et de ce fait les contacts entre les « nouveaux » et les « anciens » habitants sont devenus plus difficiles. C'est là, nous pensons, un des rôles les plus importants de nos associations et sociétés que de favoriser cette intégration dans la vie communale.

Nous nous devons de participer le plus possible à cette vie associative. Nos efforts ont porté sur deux points principaux.

— Développement des moyens matériels par mise à la disposition de nouvelles salles de réunion ou de travail. **Ex-maison Sommer** (angle des rues Général-de-Gaulle et Paul-Bovier-Lapierre) une salle de 50 m² au rez-de-chaussée mise à la disposition des sociétés et associations, une salle de 50 m² au premier étage réservée à l'association musicale. **Ex-maison Gutton** (143, rue Général-de-Gaulle) (voir plan). Rappelons que les sociétés et associations peuvent également disposer du local de la Résidence « La Compassion » (130 m²) et du local social de la Résidence « Les Pérouses » qui comporte deux salles au rez-de-chaussée (30 m² et 38 m²) et deux salles en étage (30 et 38 m²).

Le bar de la piscine peut également être mis à la disposition des sociétés (en dehors de la période de fonctionnement de la piscine).

Tous renseignements sont fournis au service « Accueil » du secrétariat de la Mairie.

Augmentation importante des subventions versées afin d'aider le plus possible le fonctionnement de nos associations et sociétés, cela bien sûr dans les limites que nous impose notre budget!

Le montant de ces subventions (à l'exception de celles versées à l'amicale du personnel communal) est passé de 69.000 F en 1977 à 369.000 F en 1981. Certes, il reste beaucoup à faire et nous en sommes bien conscients, mais la bonne volonté des uns, l'activité et le dynamisme des autres doivent permettre de résoudre bien des problèmes.

Nous rappelons que nous tenons à la disposition de tous à la Mairie, service de l'Accueil un **calendrier des manifestations** d'associations. Certaines ont omis de nous faire part des dates de leurs activités, mais il est toujours temps de remédier à cet oubli.

Enfin les associations et sociétés peuvent effectuer à la Mairie la reproduction (photocopie ou duplicateur à encre) de lettres, circulaires relatives à leurs activités et manifestations.

R. TISSOT.

Montant des subventions aux associations et sociétés de la commune

| | |
|---|----------------|
| Association Cheveux Blancs..... | 15.000 |
| Club de la Bonne Humeur..... | 3.000 |
| Harmonie et Ecole de Musique (1)..... | 108.000 |
| Association Sportive de Brignais..... | 22.000 |
| Espérances et Vaillantes..... | 19.000 |
| Amicale Laïque - Centre Culturel..... | 10.000 |
| Guides et Scouts de France..... | 3.000 |
| Club des Amis du Lundi..... | 1.800 |
| Association Familiale..... | 2.500 |
| 79 ^e Société de Secours Mutuel..... | 500 |
| Centre Social et Socio-Culturel (2)..... | 120.000 |
| Fédération Française de Secourisme..... | 2.000 |
| Association des amis de la bibliothèque de prêt du Rhône..... | 500 |
| Association sportive Pérousiennne..... | 3.000 |
| Brignais Accueil..... | 1.000 |
| F.C.P.E. (sorties de ski)..... | 2.000 |
| Amis de la Bibliothèque Municipale..... | 1.000 |
| Coopératives scolaires (écoles publiques et privées)..... | 54.700 |
| | 369.000 |

(1) La plus grande partie de cette somme est affectée au fonctionnement de l'Ecole de Musique

(2) Participation, en particulier, aux dépenses de fonctionnement des centres aérés et de la halte-garderie.

PEUGEOT-TALBOT

Etablissements H.E.M.

Z.I. Les Aigais - Tél. 805.19.42

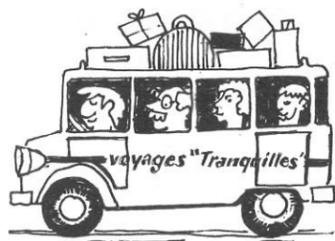
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION
ENTRETIEN - RÉPARATION
PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE - ACCESSOIRES

Laiterie des Sources

Tous les jours à votre porte

Raymond GRILLON

Rue de Janicu - BRIGNAIS - Tél. 805.21.53



vie des Associations

Amicale laïque

Siège : 53 bis, rue Général-de-Gaulle, Brignais.
Buts : Susciter et animer adultes ou jeunes désireux de participer à une activité sportive ou éducative.

Président : Marcel PERRAUD, boulevard Schweighouse, Brignais - Tél. 805.24.84.

Secrétaire : Pierre VERNAY, Le Garel n° 6, Brignais - Tél. 805.21.15.

Trésorier René LABELLE, 13, chemin Bel Air, La Jamayère, Brignais - Tél. 805.44.27.

Nombre total d'adhérents (au printemps 1980) : 400.

Projets à court terme :

- Rénover nos locaux
- Organiser une grande fête enfantine des écoles publiques pour célébrer le Centenaire de la fondation de l'Ecole Publique, le dimanche 11 octobre 1981 et une Exposition.
- Grande sortie annuelle à Ranchal, toutes sections réunies (concours de doublettes en pétanque), le dimanche 27 septembre.

Début des activités après les congés d'été le 15 septembre 1981.

section boules

Président : Jean BERTHINIER, chemin de la Côte, Brignais - Tél. 805.16.22.

Secrétaire : Albert RIGAUD, 17, rue Simondon, Brignais.

Trésorier : BRUYAS Maurice, rue du Moulin - Tél. 805.59.39.

Conditions d'adhésion : les jeunes sont admis dès l'âge de 10 ans sous le couvert de leurs parents, licence gratuite mais certificat médical exigé.

Nombre d'adhérents : la section comptait au début 1980 une centaine de licenciés. Deux quadrettes qualifiées pour les championnats de France UFOLEP.

Activités : les activités de notre section sont pratiquement ininterrompues puisque, en cas de mauvais temps et en saison hivernale, le sport boules se transforme en jeux de cartes, jeux de dames ou de dominos.

section judo

Président : René LABELLE, La Jamayère - Tél. 805.44.27.

Secrétaire : Ch. FREYER, 170, rue Général-de-Gaulle - Tél. 805.20.92.

Trésorière : Simone METRAT, Le Bonnet - Tél. 805.30.26.

Professeur : Maurice GUYON, 4, rue des 4-Saisons - Tél. 805.32.92.

Saison 1980-81 : 215 licenciés (essentiellement enfants et adolescents). Ecole de judo pour les plus petits.

Principaux résultats :

- Actuellement 6 ceintures noires avec plusieurs passages de grade en cours pour le 1^{er} dan.
- 7 benjamins qualifiés pour le Critérium départemental.
- 2 juniors sélectionnés en Inter-Région.
- 3 sélectionnés aux championnats de France scolaires UGSEL.

Projets pour l'année en cours : Un Inter-Clubs régional à Brignais, le Bal du Judo, la coupe de Noël.

Conditions d'inscription : 6 ans minimum, certificat médical, photo, un kimono. Adhésion annuelle (carte club, licence, assurance, cours de judo).

Ecole de judo : (1 h./semaine) : 170 F/an.

Benjamins (1 1/2 h./semaine) : 185 F/an.

Minimes (3 h./semaine) : 265 F/an.

Cadets, Juniors, Seniors (4 h./semaine) : 280 F à 310 F/an.

Reprise des cours adultes : mardi 8 septembre 1981 à 19 h. Inscriptions pour 1981-82 à partir du 14 septembre 1981.

CARRELAGE RUSTIQUE - MOSAÏQUE - MARBRE
MAÇONNERIE - CHEMINÉE DÉCOR - PIERRE

entreprise Daniel AFFERRI

1, chemin de Chantevent, 69530 BRIGNAIS, Tél. (7) 805.09.47

**INSTALLATION • DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**

Gérard CLÉMENT

6, allée des Sapins - 69530 BRIGNAIS - Tél. 805.08.82

section cyclo-club

Président : M. Daniel QUEREZ, 1, rue de la Paix, Grigny - Tél. 807.23.00.

Secrétaire : M. Ghislain LOVERA, 2, rue des Quatre-Saisons, La Compassion, Brignais - Tél. 805.42.87.

Trésorier : M. Laurent REYNARD, rue du Moulin, Brignais.

L'âge minimum des participants est fixé à 12 ans. La cotisation (licence assurance UFOLEP) est pour l'année 1981 de 20 F pour les jeunes jusqu'à 16 ans et de 50 F pour les adultes; le certificat médical est **impératif** pour obtenir une licence.

Le nombre total d'adhérents pour la saison 1980 était de 40. La saison cyclotouristique va du mois de mars jusqu'à la fin du mois d'octobre. Pendant la période hivernale, les cyclotouristes qui ne roulent pas s'adonnent au footing et à la randonnée pédestre.

Pour la saison 1981, les objectifs sont :

— De recréer une section de jeunes forte et dynamique (sorties organisées et accompagnées par des adultes tous les samedis après-midi).

— La participation de tous les cyclos à toutes les épreuves de cyclotourisme organisées par l'UFOLEP du Rhône.

— Pour les cyclos confirmés, la participation à de grands raids comme le B.R.A. (260 km), Lyon-Alpe d'Huez-Lyon (440 km), et Bayonne-Luchon (325 km).

Le cyclo organise tous les dimanches des sorties de club sur des parcours variés.

«Faire partie de notre section cyclo ne signifie pas une contrainte aux sorties dominicales ou autres. Chacun fait selon ses possibilités. Ne roulez plus seul, venez nous rejoindre, notre présence vous rendra la route plus agréable!»

centre culturel et d'information de Brignais

Le Centre Culturel et d'Information de Brignais a été fondé en octobre 1977 par une équipe de l'Amicale Laïque de Brignais désireuse de donner une activité culturelle à notre cité.

Ses activités sont essentiellement l'organisation de matinées enfantines, soirées de conférences, séances cinématographiques, réunions d'informations, animation d'un Cercle Féminin, concerts, cercle culturel du 3^e âge, et action culturelle aux enfants des groupes scolaires (tiers temps) que nous allons démarrer dès 1981-82.

Le Centre édite mensuellement un programme diffusé dans toutes les boîtes aux lettres de la ville ainsi qu'un programme annuel avec abonnements à nos activités. Nous cherchons toujours de nombreux diffuseurs bénévoles qui accepteraient de distribuer nos programmes sur leurs quartiers respectifs.

L'ouverture prochaine d'une grande salle de réunions va nous permettre d'élaborer un programme de plus grande qualité (théâtre, conférences de haut niveau... etc...).

Sanitaire - Zinguerie - Chauffage

Ets Georges PRAT

Rue du Presbytère - 69530 BRIGNAIS - Tél. 805.18.53

thermipan

**UNE GAMME DE PANNEAUX
DE DOUBLAGE
PLAQUE DE PLATRE + ISOLANT
QUI PERMETTENT D'ASSURER
EN UNE SEULE OPÉRATION**

- l'isolation thermique,
- l'isolation acoustique,
- la sécurité incendie,
- la barrière anti-condensation,
- le revêtement intérieur,

**DES MURS, PLAFONDS
COMBLES, ETC.**



**société nouvelle de matériaux isolants
Z.I. Sud, R.N. 86, B.P. 50, 69530 BRIGNAIS**

S.A. cap. 200.000 F / Tél. (7) 805.11.55 / Télex SNMI 380 296 F

Association des amis de la bibliothèque municipale de Brignais

Siège : 143, rue du Général-de-Gaulle, Brignais.
Buts : Promouvoir la lecture et faire participer les lecteurs à la gestion de la Bibliothèque.

Présidente : Mme Jacqueline LABROSSE, groupe scolaire Jean-Moulin, Brignais.

Secrétaire : M. Patrice SALSA, 171, rue du Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.30.63.

Trésorière : Mlle Christine MESSNER, 20, rue Bancel, 69007 Lyon - Tél. 858.08.06.

Principales activités :

- Comité de lecture (pour décider des achats de livres) : réunion une fois par trimestre.
- Comité d'animation : exposition (une exposition sur Victor Hugo du 22 au 29 avril à la Bibliothèque).

Conditions d'adhésion : être âgé de 16 ans et être inscrit à la Bibliothèque.

Nombre total d'adhérents (au printemps 1980) : 2(1) lecteurs adultes.

Projets à court terme :

- Cercle de lecture : débat autour de deux ou trois livres (1 fois par trimestre).
- Heure du conte pour les enfants, le mercredi.

Début des activités après les congés d'été, en octobre (assemblée générale annuelle).

Centre social et socio-culturel

LES OBJECTIFS

Le Centre Social et Socio-culturel de Brignais, 17, rue Simondon, Brignais, Tél. 805.34.02, doit accueillir et promouvoir un large éventail d'activités. Par son animation globale il propose :

- un espace commun, carrefour des communications, des confrontations et de coordination;
- un principe commun : **les habitants de Brignais doivent avoir une part déterminante dans les actions qui les concernent.**

LES SERVICES

Pédicurie : à partir de 65 ans, 17, rue Simondon, Brignais; le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous au 805.34.02.

Halte-Garderie : ouverture courant mai 1981 : 15 heures d'accueil pour tous les enfants d'âge préscolaire : 3 fois par semaine. Bât. 17, rue Bovier-Lapierre.

LES ACTIVITÉS

Enfants : Heure du Conte : 17, rue Simondon, le mercredi de 9 h. à 11 h., pour 5-10 ans, activité gratuite.

Centres Aérés : pendant les vacances scolaires.

Adolescents : Labo-photo : au groupe scolaire J.Moulin chaque samedi de 14 h. à 16 h. 30 et de 17 h. à 19 h.

Cours de danse moderne : local municipal chaque jeudi de 20 h. à 21 h. 30, chaque vendredi de 20 h. 15 à 21 h. 45.

Diverses sorties, débats, etc...

Adultes : Coupe-couture : lundi de 14 h. 30 à 16 h. 30, bât. 17 Les Pérouses - mardi de 18 h. à 20 - 20 h. à 22, La Compassion.

Artisanat-bricolage : La Compassion : mardi de 14 h. à 16 h. - mercredi de 20 h. à 22 h.

Labo-photo : groupe scolaire J.Moulin, 1^{er} lundi du mois à 20 h. 30.

Danse moderne : local municipal : jeudi de 20 h. à 21 h. 30 - vendredi de 20 h. 15 à 21 h. 45.

Alphabétisation : Les Pérouses, mardi et jeudi de 14 h. à 16 h. 30.

ACTIVITÉS PONCTUELLES

...Il y a eu en 1980 : des sorties de ski de fond, de théâtre, d'opéra, etc... différents débats, une bourse aux jouets.

...Il y aura : le 27-6-81 : grand feu de la Saint Jean - Cet été : Centres Aérés Vacances d'Été (tarif selon quotient familial). Reprise des activités : octobre 1981.

ACCUEIL ET INFORMATION

Centre Social et Socio-Culturel de Brignais - Tél. 805.34.02 - Ouvert à tous, tous les jours :

- lundi : 8 h. 30 à 11 h. 30 - 15 h. 30 à 18 h.
- mardi : 8 h. 30 à 11 h. 30 - 13 h. 30 à 15 h. 30
- mercredi : 8 h. 30 à 11 h. 30 - 14 h. à 17 h. 00
- jeudi : 8 h. 30 à 11 h. 30 - 13 h. 30 à 15 h. 30
- vendredi : 8 h. 30 à 11 h. 30

Responsables du Centre Social et Socio-Culturel :
Présidente : Mme Christiane CONSTANT
Vice-Présidents : MM. Pierre VIAL et Jacques CHABANNES
Trésorière-Adjointe : Mme Annie LAROCHE
Secrétaire : Mme Françoise FERLAY
Secrétaire-Adjointe : Mme Jocelyne FAVRE.

Grâce au Centre social enfin une halte-garderie à Brignais!

Ténacité, volonté d'aboutir, objectifs précis et fondés sont les principales qualités qui meuvent le conseil d'administration du Centre Social et Socio-Culturel.

Ainsi, ces habitants de Brignais, après avoir donné une âme au Centre Social, obtenu des emplois de salariés, organisé un Centre Aéré très fréquenté et des activités non moins appréciées, créent une Halte-Garderie située au rez-de-chaussée du bâtiment 17 de la Résidence Les Pérouses.

Lieu d'accueil pour dépanner occasionnellement les mères de familles ayant des enfants âgés de 3 mois à 6 ans, la Halte-Garderie sera ouverte trois demi-journées par semaine. Un barème selon le quotient familial sera appliqué (le demander au Centre Social) et la carte d'adhérent sera demandée.

La direction est assurée par une infirmière diplômée d'État, secondée par une aide maternelle.

Un règlement intérieur sera affiché à la Halte-Garderie et sa stricte application exigée.

Soyez nombreux à utiliser le service de la Halte-Garderie. Son existence, son expansion dans un autre quartier de Brignais dépendent de vous.

Ent. CHARROIN

FONDÉE EN 1898

MENUISERIE • AGENCEMENT

ESCALIERS - PARQUETS
PLAFONDS
CLOISONS SÈCHES
BOIS ET PANNEAUX
SUR MESURE

NEUF • RÉNOVATION

FABRICATION SPÉCIALE

USINES — BUREAUX — PARTICULIERS

4, route d'Irigny

69530 BRIGNAIS Tél. 805.15.86

Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (A.C.P.G. - C.A.T.M.)

Siège : Mairie de Brignais.
Buts : réunir, informer, aider.

Président : Louis VENDRAME, chemin de la Fonderie - Tél. 805.11.41.

Secrétaire : Charles BORIE, Résidence Les Saignes - Tél. 805.12.75.

Trésorier : Jean-Marie FRANÇOIS, 14, rue des Capucines - Tél. 805.17.95.

Principales activités : participation aux cérémonies officielles, obtention des retraites de combattant et prisonnier de guerre, la carte de combattant pour les anciens d'Afrique du Nord. Entraide mutualiste.

Nombre total d'adhérents (au printemps 1980) : 40.

Projets à court terme : en fonction d'un local disponible : bal, loto, concours de belote.

Début des activités après les congés d'été : courant septembre.

Association familiale

Mairie de Brignais.
Représentation et défense de la famille.

Présidente : Mme C. VAN DEN BROECK - Tél. 805.17.61.

Vice-Présidents : M. P. GARDON - Tél. 805.12.83
Mme GAUTHIER - Tél. 805.16.57.

Secrétaires : Mme C. FLASSAYER - Tél. 805.43.14
Mme S. PHILLY - Tél. 805.54.71.

Trésorier : M. J. GILARDONE - Tél. 805.24.26.

Nos principales activités :

— Opération biberon : garde d'enfants effectuée le soir et pendant les vacances par des étudiants.

Responsables : Mme R. GOUBIER - Tél. 805.18.25 - Mme M.B. PETIT - Tél. 805.10.70 - Mme MAIGRET « Les Mômes » - Tél. 805.06.50 — Mme MAIGRET, après 19 h. Tél. 805.30.05.

— Cours de couture : trois cours hebdomadaires, 1^{re}, 2^e et 3^e année. Nous prenons les inscriptions pour octobre 81.

Responsables : Mme M.B. PETIT - Tél. 805.10.70 - Mme C. BIFANO - Tél. 805.24.89.

— Dépannage raccommodage : assuré par des bénévoles du 3^e âge au service des mamans surchargées ou malades.

Responsables : Mme M.G. BERTICAT - Tél. 805.12.91 - Mme L. BRUNOT - Tél. 805.30.67.

— Bourse aux skis : notre 3^e bourse aura lieu la seconde quinzaine de novembre au local social de La Compassion.

— S.O.S. urgences mamans : créé le 1^{er} décembre 80, pour gardes d'enfants immédiates et temporaires, réservées aux cas d'urgences, du lundi au vendredi de 7 h. 30 à 19 h.

R. VIVIER

maroquinier
bagagiste

TOUTES RÉPARATIONS

138, rue Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS
Tél. (7) 805.08.15

Responsables : Mme C. FLASSAYER - Tél. 805.43.14 - Mme M.G. BERTICAT - Tél. 805.12.91 - Mme M. POLOCE - Tél. 805.36.33.

— Bourse aux vêtements : de printemps et d'automne à Saint-Genis-Laval. L'équipe de Brignais participe à cette bourse et de nombreuses familles s'y rendent pour des ventes ou achats.

— Nous rappelons que notre Association fait partie du collectif pour les T.C.L.

Nos projets :

— L'achat d'une machine à tricoter qui sera mise à la disposition des familles.

Renseignements : Mme M. POLOCE - Tél. 805.36.33.

— Mme J. FAVRE-BULLY - Tél. 805.38.09.

Imprimerie D. LOMBARD

à votre service
pour tous vos imprimés
particuliers et commerciaux

211, rue du Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. **805.20.68**

Association des jardins brignairots

Très jeune association, puisque créée le 3 janvier 1981, elle a pour but de gérer et de cultiver collectivement les terrains qui lui sont loués avec bail et convention par la commune de Brignais, sur un terrain de 8 800 m², situé rue Paul-Bovier-Lapierre, et comprenant 41 parcelles individuelles de 180 m² environ.

Inaugurés officiellement depuis le 4 avril, en présence de nombreuses personnalités, les jardiniers ont pu prendre immédiatement possession de leur terrain, et depuis chacun, seul ou en famille, bêche, ratisse, plante, sème pois, laitues, radis, fleurs...

Certains font profiter de leur technique aux nouveaux jardiniers amateurs, et le soir, on peut voir un ballet de brouettes et d'arrosoirs aller et venir dans les allées. Le soleil est de la fête, et la bonne humeur règne.

Tous les jardins sont pourvus et il existe une liste d'attente, s'adresser au président, M. RAFFIN au 805.15.67.

Association municipale des cheveux blancs de Brignais

Siège social : Mairie de Brignais.

But : regroupement de toutes les personnes âgées de la commune, de plus de 70 ans, en vue de leur apporter un réconfort moral, de les distraire, de susciter entre elles des liens d'amitié, d'organiser en leur faveur des distributions de colis, des goûters, des sorties, de les informer des différents droits sociaux, organismes dont elles peuvent bénéficier, secourir celles qui se trouveraient dans le besoin.

Président : M. Marcel ARNAUD, rue du Garel, Brignais - Tél. 805.18.05.

Secrétaire : Mme Anne-Marie PIEGAY, 57, rue Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.07.84.

Trésorier : M. André MOSSIÈRE, 19, rue Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.12.84.

Nombre de bénéficiaires : environ 400.

Projets : distribution de plantes pour la Fête des Mères et sortie d'été avec repas aux Arcades pour tous.

CENTRAL-PRESSING

Madame CÉSAR vous offre

- La qualité en service luxe
- Le service économique

109, rue Général-de-Gaulle - BRIGNAIS - Tél. 805.13.70

FOURNITURE et POSE de REVÊTEMENTS SOLS et MURS

TISSUS D'AMEUBLEMENT VOILAGES

LE CHOIX • LA QUALITÉ LES CONSEILS

Etude de décoration à domicile

M. CRAPIZ

70, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS Tél. 805.30.20

Association musicale de Brignais

Siège : rue Bovier-Lapierre.

Président : Maurice CROUZET, Le Barret, Chaponost - Tél. 805.10.59.

Secrétaire général : Michel LANOT, groupe C. Fournion - Tél. 805.05.75.

Trésorière générale : Simone COCHELIN, Le Garel - Tél. 805.20.97.

L'Association regroupe :

L'HARMONIE MUNICIPALE

Direction : Gaston GOTAIL.

Vice-Président : Georges LOMBARD, Les Ronzières - Tél. 805.16.53.

Secrétaire : André GIVRE, 8, rue de la Ratière - Tél. 805.30.41.

Trésorier : Pierre GARDON, Le Barret - Tél. 805.12.83.

Répétitions, au siège, tous les mardis de 19 h. 30 à 21 h. 15. Les instrumentistes, de tout niveau, seront accueillis chaleureusement. Reprise des répétitions dès le début de l'année scolaire.

L'ENSEMBLE VOCAL : LE TOURDION

Direction : Jean-Pierre BAVUT.

Vice-Président : Pierre TEYSSOT, Le Garel - Tél. 805.28.07.

Secrétaire : Françoise COLLIAT, Le Garel - Tél. 805.28.09.

Trésorière : Nicole PRADINES, chemin Bonneton - Tél. 805.15.62.

L'ensemble compte actuellement une quarantaine de choristes. Toute personne intéressée par le chant choral est cordialement invitée. Répétitions, au siège, tous les lundis de 20 h. 30 à 22 h. 15. Reprise des répétitions dès le début de l'année scolaire. Cotisation : 50 F l'année.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Vice-Présidente : Denise CHERMETTE, La Jamayère - Tél. 805.38.50.

Secrétaire : Nicole GUILLON-COTTARD, La Côte - Tél. 805.16.14.

Trésorière : Hélène BILLON, Le Bonneton Orléanas - Tél. 805.19.15.

330 élèves. Initiation à partir de 5 ans. On peut aussi commencer à 8 ou 12 ans et plus. L'an prochain débutera un nouveau cycle de cours de solfège pour adultes. D'une manière générale les enfants peuvent commencer l'apprentissage d'un instrument vers les 8 à 9 ans.

Possibilités : accordéon, clarinette, cuivres (trompette, trombone, cor...), flûte, guitare (classique et folk), percussion, piano, saxophone, violon et l'an prochain, peut-être, hautbois et violoncelle.

Cette année fonctionnent plusieurs ensembles :

Guitares : avec Gilbert REA, le samedi de 14 h. à 15 h. 30, au siège.

Accordéons : avec Bernard CROZIER, le mardi de 20 h. 30 à 22 h., préau C. Fournion.

Orchestre cadet : avec Maurice CROUZET, le jeudi de 18 h. 30 à 20 h., au siège.

L'an prochain s'ajouteront l'ensemble de flûte à bec (Pascale BOISSERIN) et celui de cordes (Jean-Pierre BAVUT).

Fonctionnent aussi :

— **La récréation musicale** : pendant laquelle des enfants, hors solfège et instruments, créent leur musique et leur théâtre. Une séance hebdomadaire de 10 h. à 11 h., le mercredi au groupe scolaire Jean Moulin, animée par Dominique ORLIANGES et Jean-Pierre BAVUT.

— **La chorale d'enfants** : animée par Pascale BOISSERIN. On ne demande pas de connaissance de solfège, on recrute encore pour cette année (enfants à partir de 7 ans). Venir directement aux répétitions le lundi de 17 h. 30 à 18 h. 30, au siège. Cotisation : 30 F pour l'année par famille.

Toutes les activités de l'école de musique reprennent début octobre. Renseignements et inscriptions pour l'an prochain : local place du Marché : de 18 h. à 19 h. 30 les 9-10-11-12 juin de 18 h. à 19 h. 30 et le lundi 15 juin de 18 h. à 19 h. 30, ainsi que les samedis 13 juin et 20 juin de 9 h. 30 à 11 h.

Attention! Places limitées.

Cotisations selon quotient familial.

Association des parents d'élèves de l'enseignement libre

Le Président, M. REYNAUD, nous a fait savoir que son Association avait décidé de ne pas faire paraître de communiqué dans ce numéro du Bulletin Municipal. (R.P.)

Les parents d'élèves des écoles publiques (P.E.E.P.)

L'Association P.E.E.P. de Brignais, créée en 1978, recueille l'adhésion de 70 familles et le suffrage d'un bien plus grand nombre. Elle a pour but la défense des intérêts matériels et moraux des enfants de l'enseignement public, scolarisés sur le secteur de Brignais (écoles primaires et maternelles, collège d'enseignement secondaire). Son siège est à Lyon 2^e, 27, rue Gentil, mais ses responsables habitent Brignais :

Président : Roger SANGUINETTI - Tél. 805.05.31.

Vice-Président : Michel GUILLON-COTTARD - Tél. 805.16.14.

Secrétaire : Jean LISMONDE - Tél. 805.15.21.

Trésorière : Yvette DELACONDEMINÉ - Tél. 805.16.01.

Le bureau est renouvelable en fin d'année scolaire, de façon à mieux préparer les activités après les congés d'été, dès la rentrée scolaire. Les activités de la P.E.E.P. se manifestent à plusieurs niveaux :

— Participation aux conseils d'école et du collège.

— Participation aux restaurants d'enfants et aux coopératives (la P.E.E.P. détient le poste de secrétaire du bureau de l'association gestionnaire des restaurants d'enfants).

— Participation à la commission d'action scolaire, à la Mairie, et à la commission d'examen des demandes de dérogations aux périmètres scolaires.

— Intervention auprès de l'Académie pour tous les problèmes scolaires (en particulier remplacement des maîtres en arrêt de travail).

— Participation aux manifestations sportives organisées sur la commune (par exemple le relais pédestre à travers Brignais).

La P.E.E.P. rappelle que pendant l'année scolaire ou les congés d'été, ses responsables doivent être contactés rapidement, en cas d'accident, pour les enfants des familles affiliées à son régime d'assurance scolaire.

 **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**
G. LOMBARD
227, rue du Général-de-Gaulle
69530 BRIGNAIS Tél. 805.16.53

Association Sportive de Brignais

section basket-ball féminin

Cette saison, la section basket comporte 54 joueuses, 2 entraîneurs, 4 managers, ce qui forme 5 équipes qui disputent des matches de championnat, des matches amicaux, des tournois, sans oublier les deux heures d'entraînement par semaine pour chaque équipe.

— Les benjamines (2) s'octroient toutes les victoires avec une avance de 7 points. Elles sont donc championnes de leur poule et qualifiées pour les 1/4 de finale. Entraîneur : Jean CHARVOLIN. Manager : André FASCIA.

— Les benjamines (1) ont eu moins de réussite, mais n'ont pas pour cela démérité puisqu'elles terminent deuxièmes de leur poule. Ces joueuses jouent la saison prochaine dans la catégorie minimes. Entraîneur : Jean CHARVOLIN. Manager : Jean METRAT.

— Après leur éclatante victoire dans le dernier match joué à Brignais, les minimes sont championnes de leur poule et aussi qualifiées pour les 1/4 de finale. Entraîneur : Jean CHARVOLIN. Manager : Jean METRAT.

— Equipe incomplète au cours de la saison, les cadettes sont à féliciter pour leur combativité et surtout pour leur motivation pour finir deuxièmes de leur poule. Entraîneur-manager : Mme ROSSINI.

— Nos juniors jouent au plus haut niveau, donc en 1^{re} série du Rhône. Premières de leur poule alors qu'il ne restait plus qu'un seul match à jouer, hélas, par manque de réussite, ce jour-là leur a été fatal et nos « blanc et bleu » perdent la qualification de peu. Entraîneur : Jean CHARVOLIN. Manager : Michel PILLOUD.

La saison prochaine, les juniors passent dans la catégorie seniors. Pour renforcer cette équipe, les jeunes nées en 1962 et au-delà, et que cela intéresse, peuvent dès à présent se faire inscrire pendant les heures d'entraînement, ou téléphoner au Président.

A l'assemblée générale du Basket qui s'est tenue le 15 mai 1981, le bureau a été élu à l'unanimité :

Président : M. Jean METRAT, chemin du Bonnet, Brignais - Tél. 805.30.26.

Vice-Président : M. André FASCIA.

Secrétaire : Mme Suzanne FASCIA, Le Garel, n° 59, Brignais - Tél. 805.26.09.

Les responsables d'équipes sont :

Seniors-Cadettes : entraîneur : M. Bernard RENER.

Minimes : entraîneur : M. DARMAGNAC.

Benjamines : entraîneur : Mlle Anne-Marie MINIT.

Poussines : entraîneur : M. MARTINEZ.

section football

Cette section de l'A.S.B., la plus ancienne puisque remontant à la création du club en janvier 1950, a pour but évident de faire aimer, et si possible pratiquer, le football à un maximum d'adeptes.

Les responsables administratifs sont :

Président : Jean DARFEUILLE, les Pivoines B3 - Tél. 805.10.83.

Secrétaire : Albert MIAL, Le Garel, n° 64 - Tél. 805.20.84.

Trésorier : René HASSENFORDER, Le Garel, n° 27 - Tél. 805.28.79.

Au rayon des activités, il faut d'abord noter la participation aux championnats départementaux de 12 équipes, étagées de la catégorie poussins (8 à 10 ans) à la catégorie vétérans (35 ans à...?). Une autre activité, en sommeil cette saison à la suite d'une curieuse baisse des inscriptions, a été la création en 1979 d'une école de football qui, durant deux ans, a eu un bon succès auprès des enfants de moins de 8 ans, qui trouvaient là un dérivatif intéressant le mercredi après-midi.

Pour les conditions d'adhésion à la section (catégories d'âge, cotisations, certificat médical, équipement...), le plus simple est de s'adresser soit aux responsables ci-dessus désignés, soit aux permanences qui se tiennent au stade municipal durant le mois de juin chaque mardi et vendredi à 18 h.

Durant la saison 80-81 qui s'achève, le nombre total d'adhérents, hors école de foot, était de 220. Ce nombre avait été volontairement limité, simplement par le fait qu'il est de plus en plus difficile de trouver des personnes disponibles et bénévoles pour accompagner et encadrer les équipes, de jeunes surtout.

La section s'est fixé comme objectif prioritaire de s'élever dans la hiérarchie sportive régionale afin de donner aux joueurs l'occasion de se mesurer à de fortes équipes, et aux amis et supporters celle d'assister à de belles rencontres, et d'attirer un public plus nombreux au stade municipal. Un autre projet consiste à augmenter le nombre de jeunes dirigeants et éducateurs brevetés par la participation aux stages organisés régulièrement par la Ligue du Lyonnais, la formation de ces cadres étant un moyen évident d'une bonne structure du club.

La saison s'achève début juin et la reprise des activités est fixée à fin août pour seniors et juniors, et au début septembre pour les équipes de jeunes.

section natation

Siège : Mairie de Brignais.

Président : M. Jean JULIEN, La Côte, Brignais.

Secrétaire : Mlle Maryline CAUET, chemin de la Plaine d'Elite, Brignais.

Trésorier : M. Gaëtan CAUET, chemin de la Plaine d'Elite, Brignais - Tél. 805.10.23.

Principales activités : entraînements et perfectionnement, l'hiver : d'octobre à fin mai à la piscine de Vénissieux chaque mercredi de 18 h. 45 à 19 h. 45; l'été à la piscine de Brignais : trois entraînements par semaine.

Conditions d'adhésion : nager 25 m., sur avis de l'entraîneur, âge 18 ans maximum, présentation d'un certificat médical. Cotisation : 170 F pour les deux saisons ou 50 F pour la saison d'été.

Nombre d'adhérents : hiver 42, été : 63, soit un total de 105.

Projets : participer aux interclubs.

Un seul regret pour la section : ne pas disposer sur Brignais d'une piscine couverte, alors que l'on voit aux alentours se couvrir certaines piscines découvertes.

section tennis

Voici bientôt un an de pratique de tennis au club.

Si l'on examine la situation aujourd'hui, il est bien évident que nous sommes arrivés à des chiffres record : 344 adhérents, 65 jeunes inscrits à notre école de tennis, utilisant les deux courts mis à la disposition par la Municipalité, en attendant les deux courts supplémentaires, ce qui nous permettra alors de satisfaire en plus grand nombre les demandeurs.

Etant donné l'enthousiasme des jeunes inscrits à l'école de tennis, les responsables du Club ont décidé la gratuité de cette initiation. Un enseignement de qualité est donné aux jeunes espoirs par un dynamique éducateur diplômé, Dominique YON.

La vie du Club s'organise; un tournoi interne est prévu (voir les tableaux d'affichage). Les adultes ne seront pas oubliés, car, avec les deux courts supplémentaires, il sera prévu des cours collectifs pour adultes. Afin de satisfaire l'engouement pour ce sport, et de détecter les talents parmi les plus jeunes, nous n'écartons pas une structure d'accueil capable d'établir des passerelles entre écoles du Club, dans le but de sauvegarder l'esprit sportif.

La grande satisfaction du Club de tennis est de vous voir nombreux sur les courts.

Selon une convention passée avec la Municipalité, la section reverse la moitié des cotisations aux Finances communales; pour cette année nous avons ainsi remis au mois d'avril (en avance donc sur la fin de l'exercice) une somme de 23.840 F.

Si vous êtes nouveaux à Brignais et si vous désirez des renseignements, veuillez adresser vos demandes à : A.S.B. section tennis, Mairie de Brignais ou à un membre du bureau (cf panneau).

section volley-ball

Cette section de l'A.S. Brignais s'est fixé pour but de faire pratiquer ce sport collectif en compétition, mais également en sport-loisir.

Le responsable garçons est M. Joseph PORCELLANA, groupe scolaire C. Fournion, 69530 Brignais - Tél. 805.20.00.

Responsable filles : Mme J. REY, rue du Lac, 69530 Brignais - Tél. 805.10.72.

Ce sport est pratiqué à Brignais par des personnes âgées au moins de onze ans, garçons ou filles en ce qui concerne les plus jeunes. En sport-loisir, le volley-ball peut être pratiqué par des personnes de tous âges. Cette année, la section compte 60 licenciés, ce qui a permis d'inscrire 4 équipes en championnat : 2 équipes seniors féminines, 1 équipe minime masculins et 1 équipe senior masculins.

A court terme, la section aimerait développer ses cours d'initiation au volley-ball auprès des plus jeunes. Pour cela, elle dispose de deux entraîneurs pour les garçons et autant pour les filles. Paradoxalement, ce sont les pratiquants et les pratiquantes qui font défaut. Les cotisations annuelles ne peuvent être mises en cause; elles s'élèvent à 50 F pour les plus jeunes, pour atteindre 130 F pour les seniors. Pour la rentrée prochaine en octobre, les responsables de cette section espèrent voir de nombreux jeunes venir les rejoindre.

Association amicale du personnel municipal de Brignais

Président : M. Gilbert MOREL.

L'Association Amicale du Personnel Municipal de Brignais, créée en 1975 par Mme CAUDY, entourée de personnes actives, continue le but qu'elle s'était fixé, c'est-à-dire rassembler l'ensemble du personnel dans des manifestations sympathiques (bals, sorties d'été, concours de pétanque...) aider au mieux les employés(es) qui en ont besoin et gâter les enfants par un arbre de Noël.

Une subvention communale permet de soutenir toutes ces activités et de verser à chaque agent une gratification annuelle.

Cette année, le concours de pétanque du 23 mai a connu un gros succès : la sortie annuelle du 5 juillet se déroulera en Ardèche et l'organisation d'un bal pour l'automne est déjà en route. De bons moments en perspective!

TOLERIE CHAUDRONNERIE

- Alliages légers
- Aciers inoxydables

Poinçonnage par Duplicateur
CISAILLAGE - PLIAGE

**SOUDURES : ARGON - PAR POINTS
PAR BOSSAGES**



Z.I. Les Aigais

69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.22.22

Association sportive pérousienne

L'Association Sportive Pérousienne est une jeune association, puisqu'elle n'existe que depuis le 15 juillet 1980

Elle a pour but d'organiser des tournois de football pour enfants et adolescents, des promenades et jeux lors des garderies du mercredi, activité principale. Elle organise également des activités de loisirs diverses : concours de pétanque, de belote, course cycliste, kermesse de plein air, etc...

Une cinquantaine de membres font partie de l'association, y compris le comité directeur. Elle n'est pas uniquement destinée aux résidents des Pérouses, et peut et veut accueillir toutes personnes de Brignais.

Nous manquons actuellement de membres dirigeants, devant l'ampleur qu'a pris notre association, pour l'encadrement de nos enfants, de vos enfants. Aussi, nous faisons appel à toute personne de bonne volonté, même disposant de peu de temps, pour venir nous rejoindre dans une ambiance jeune et sympathique.

Pour cela, contacter M. CAMIER, Les Pérouses, bât. 17, ou téléphonez à M. RAFFIN au 805.15.67. D'avance merci!

Association rhodanienne de sauvetage et secourisme section de Brignais

Siège social : 13, rue de Bellevue, B.P. 68, 69190 St-Fons.

Président de section Brignais : M. PISSIS, le Bonneton, Orléans - Tél. 805.14.63.

Secrétaire : Mme BIDAULT, Le Garel, 69530 Brignais - Tél. 805.25.80.

Trésorière : Mme PISSIS, le Bonneton, Orléans - Tél. 805.14.63.

Notre association tend vers un but humanitaire puisqu'il s'agit de l'assistance consciente aux blessés de toutes sortes, dans toutes circonstances.

Nos conditions d'adhésion sont simples ; avoir au moins 16 ans pour passer l'examen sanctionné par un diplôme d'initiation aux gestes de survie, ou être titulaire d'un Brevet National de Secourisme. Payer une cotisation annuelle de 70 F assurance comprise. Le certificat médical n'est réclamé que pour la participation au parcours sportif des challenges.

Nous comptons, au printemps, 65 adhérents.

Cette année, nous organisons le 24^e Challenge départemental de sauvetage et de secourisme, les 13 et 14 juin 1981.

Nous reprenons nos activités en général au début d'octobre.

Nous organisons des cours dans le courant de l'année. Ces cours sont des initiations aux gestes élémentaires de survie. Ils sont annoncés par voie d'affiche dans les commerces de Brignais.

Nous organisons également des cours nationaux annoncés de la même façon.

Sté CONSTRUCTION et TERRASSEMENT

Le Bonneton - 69530 BRIGNAIS

Tél. Bureau : 805.10.44

Entrepôt : 805.33.98

Travaux publics
Transports
Location d'engins
Tous travaux
de maçonnerie



La boule joyeuse

Depuis son installation rue Mère Elise-Rivet, la Boule Joyeuse connaît une forte expansion par l'adhésion de nombreux sociétaires.

Des manifestations se sont déjà déroulées mais il en reste d'autres à venir :

— 14 juin : Challenge Rhône Antennes.

— 25 juillet : Challenge BP Ogier.

— 5 septembre : Challenge Renault.

D'autre part, le But d'Honneur, réservé aux licenciés et sociétaires se déroulera à compter du 1^{er} mai jusqu'à la fin de l'année.

Les personnes désirant pratiquer le sport Boule peuvent se faire inscrire au siège, rue Mère Elise-Rivet.

Président : Marc CHAVANNE.

Secrétaire : Michel VANEL.

Trésorier : Louis RAMBAUD.

Brignais accueil

Siège : Mairie de Brignais.
Buts : accueillir, informer, intégrer.

Président : Mme Françoise DALLON, Les Saignes, 2, rue M. Elise-Rivet - Tél. 805.13.04.

Secrétaire : Mme Malou FRANÇOIS, 14, rue des Capucines - Tél. 805.17.95.

Trésorière : Mme Claude CHARBONNIER, avenue du Stade - Tél. 805.38.67.

Principales activités :

— Permanences gratuites pour l'écoute et le renseignement.

— Activités variées servant de points de rencontre pour rompre l'isolement. Visites de musées, d'entreprises, de grandes écoles, causeries, débats, sorties pour les enfants, goûter costumé, expositions diverses, etc... sorties pédestres.

Association à but non lucratif, affiliée à Rhône-Alpes-Accueil et Accueil des Villes de France, animée par des bénévoles. L'ensemble est régi par une charte s'opposant à toute discrimination, politique, professionnelle ou sociale.

Activités tous les jeudis, sauf le 1^{er} jeudi du mois, et pendant les congés scolaires.

Conditions d'adhésion : une cotisation par famille (40 F).

Nombre total d'adhérents (au printemps 1980) : 40 familles et personnes non adhérentes participant aux activités.

Projets à court terme :

— Concours de photos du 30 mai au 30 septembre 1981 sur le thème « Le reflet de Brignais » exposition des photos en octobre et remise des prix et pot d'accueil.

Début des activités après les congés d'été : 24 septembre 1981.

Confédération syndicale du cadre de vie

Siège : Le Garel n° 7.

Président : Pierre VIAL - Tél. 805.05.63.

Secrétaire : Jacques CHABANNE - Tél. 805.41.24.

Trésorière : Monique FRANDINO - Tél. 805.32.71.

Buts : Syndicat luttant pour la défense des aspirations et des intérêts des travailleurs considérés dans les diverses fonctions qu'ils exercent à titre individuel, familial, et plus largement collectif sur le terrain du cadre de vie, en particulier en tant que consommateurs et usagers de biens et de services.

Principales activités : le Syndicat de Brignais intervient :

— dans le domaine du logement (défense du locataire, lutte contre saisies et expulsions),

— au niveau de la consommation (défense du pouvoir d'achat, lutte contre la hausse des prix, défense du consommateur...),

— en urbanisme, défense du cadre de vie, protection de l'environnement.

Condition d'adhésion : carte familiale.

Club de la bonne humeur

Siège : boulevard de Schweighouse, Brignais.
Buts : susciter et entretenir des relations amicales entre ses membres et organiser des activités culturelles et de loisirs, sorties et voyages.

Président : Louis REURE, rue Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.11.31.

Secrétaire : Mme Marie MASSON, les Arcades, Brignais.

Principales activités : notre club, composé en grande majorité de dames, environ 92 %, se réunit le jeudi après-midi aux Arcades pour que ses membres puissent se « retrouver » et « papoter » ensemble. Jeux de cartes, scrabble, les boules pendant les beaux jours.

Sorties en car avec repas environ tous les deux mois dans les environs. Les rapports entre les membres des Arcades, résidents, et les personnes habitant Brignais ont toujours été excellents. Bien souvent des activités : conférences, films, projections sont communes pour les membres du club et l'ensemble des résidents.

Conditions d'adhésion : 65 ans, cotisation de 25 F par membre titulaire.

Nombre total d'adhérents (au printemps 1980) : 150, composés par deux tiers de Brignairots et d'un tiers de résidents des Arcades.

Projet à court terme : voyage au Tyrol autrichien en juin.

Maryflor

Plantes vertes et fleuries

Décoration florale

Fleurs coupées

Cadeaux • Vases

P. LAPLACE

Horticulteur



117, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS Tél. (7) 805.15.42

Club des amis du lundi

Siège : Docteur Etienne-Hartemann, 10, route de Soucieu, 69530 Brignais.

But : promouvoir et susciter la réalisation de loisirs et de rencontres pour les jeunes de Brignais et des environs.

Président : Docteur E. HARTEMANN, 10, route de Soucieu, Brignais - Tél. 805.11.07.

Trésorier : Michel CORTIAL, Les Pivoines, Brignais - Tél. 805.27.18.

Secrétaire : Jean-Paul BIDAULT, 190, rue Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.00.62.

Principales activités :

— Rencontres de football chaque lundi soir au stade municipal.

— Réunions de jeunes de Brignais et des environs.

— Randonnées en montagne et sorties.

Conditions d'adhésion :

— Age minimum : 15 ans.

— Cotisation annuelle : 20 F.

Nombre total d'adhérents au printemps 1981 : 61 adhérents.

Projets à court terme :

— Excursion en Ardèche avec programmation d'un match de football sur place.

— Randonnée dans le Queyras à la fin du printemps.

Début des activités après les congés d'été : 1^{er} lundi de septembre.

Le Président, le Docteur E. Hartemann, tient à rappeler que le Club des Amis du Lundi est ouvert à **tous les jeunes de Brignais sans exception**.

Le meilleur accueil sera fait aux jeunes désirant participer aux activités du club chaque lundi soir à partir de 19 h. 15.

Conseil des parents d'élèves du collège Jean-Zay

(ex-Fédération Cornec)

Le Conseil de Parents d'Elèves (C.P.E.) est l'association de base d'une importante fédération (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves F.C.P.E.), président national : M. ANDRIEU) qui regroupe des centaines de milliers de parents sur l'ensemble du pays.

Le champ d'action d'un C.P.E. est vaste, et les parents ont à agir afin que l'école soit mieux adaptée aux problèmes de notre temps et sache, par un système d'éducation ouvert sur la vie, former l'homme, le travailleur, le citoyen de demain afin de ne pas subir les événements mais de les dominer.

Sur le plan local existent différentes commissions dont : conseil de classes, informations, échanges linguistiques, ski, etc...

Le C.P.E. est également présent au sein du Centre Social, du Collectif Transports et du Collectif Immigrés.

Son souci est d'être à l'écoute des différents problèmes qui peuvent surgir au fil des jours et d'intervenir rapidement.

Pour toutes suggestions ou informations, s'adresser : C.P.E. collège Jean Zay.

Taxi

M.P. VILLARD

à votre service

168, rue Général-de-Gaulle

Sur rendez-vous

BRIGNAIS

Tél. 805.29.76

Conseil de parents d'élèves des écoles primaires et maternelles de Brignais (F.C.P.E.)

Président : M. Lionel ROUSSELET, bât. B1, route de Soucieu-en-Jarrest, Brignais - Tél. 805.32.74.

Secrétaire : M. EISACK, 43, boulevard Allées-Fleuries - Tél. 805.37.46.

Trésorier : M. LABICH, La Jamayère - Tél. 805.22.71.

Vous avez envie de connaître les rouages de cette énorme machine qu'est l'Education Nationale; c'est un peu cet appétit de comprendre qui vous a fait rejoindre notre fédération de parents d'élèves. Effectivement, notre objectif est de permettre aux parents de prendre leur part de responsabilité dans le domaine de la décision, dans la détermination des finalités, voies, méthodes et moyens d'une éducation pour la jeunesse de notre temps.

Notre **laïcité** engagée est nourrie de **différences** et de **diversités** mais **hostile à toute oppression** de la conscience et de la vie de chacun.

Nous agissons pour que vos enfants aient des conditions optimum pour étudier, des enseignants formés et en nombre suffisant, des locaux adaptés, du personnel de service, d'administration, de surveillance permettant un fonctionnement correct des établissements.

Transformons les mentalités pour devenir solidaires de tous les exclus de la société et les amener à combattre avec nous.

Nous construisons une école, ouverte sur la vie, sur son environnement social, géographique et culturel, avec tous nos partenaires et les usagers.

Nous créons des conseils locaux, véritables carrefours de vie dans la cité, le quartier ou l'école, mais où l'éducation est au cœur des débats pour aider le jeune à devenir le citoyen responsable de son avenir.

Notre C.P.E. s'appuie sur vous parents pour que les actions engagées soient couronnées de succès et que du camp de l'**échec**, du **chômage** et de l'**injustice** sociale, nous passions dans le camp de la **réussite** et de l'**espoir**.

Entente Commerciale de Brignais

Président : G. KRAFFT, 98, rue Général-de-Gaulle - Tél. 805.12.64.

L'Entente Commerciale qui existe depuis 18 ans n'a cessé de se développer au fil des années.

Notre association, dirigée par une équipe dynamique, anime notre cité en différentes occasions, soit pour des promotions commerciales soit tout simplement pour de l'animation.

Le commerce indépendant qui se trouve à une époque difficile face à la distribution de masse, saura s'adapter grâce à sa compétence et à ses services irremplaçables. Si une partie de la clientèle échappe au commerce local, heureusement d'autres préfèrent toujours le commerce traditionnel, qui donne la vie à notre village.

Espérance et Vaillantes

Affiliations : Fédération Sportive et Culturelle de France, Fédération Française d'Athlétisme (Ligue du Lyonnais), Fédération Française de Tennis de Table (Comité du Rhône).

Président : André VIRET, rue du Presbytère, Brignais - Tél. 805.19.75.

Secrétaire : Jean GILARDONE, 33, rue de Ronde, Brignais - Tél. 805.24.26.

Trésorier : Raymond BLANC, 22 rue de Ronde, Brignais - Tél. 805.13.18.

Activités :

— Athlétisme, René PACHEU, 7, rue Laurent-Paul, 69110 Ste-Foy-lès-Lyon - Tél. 859.64.34.

— Batterie-Fanfare : Pierre JACQUET, Le Garel, Brignais - Tél. 805.27.79.

— Gymnastique masculine : Jean AUDISIO, le Grand Champ, Soucieu-en-Jarrest - Tél. 805.06.84.

— Gymnastique féminine : Renée DURIEUX, 1, rue des Rouliers, Brignais - Tél. 805.11.53.

— Gymnastique rythmique et sportive : Chantal VIRET, rue des Ronzières, Brignais - Tél. 805.40.36.

— Sport détente : Eliane GAUDIN, 47, rue Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.13.17.

— Tennis de table : Jean VIRET, rue des Ronzières, Brignais - Tél. 805.40.36.

Adhésion : suivant les activités, à partir de cinq ans, cotisation pour la saison en cours, pour les disciplines sportive (120 F).

Effectif : 630 adhérents.

Saison : le début de chaque activité se fait suivant les impératifs de chaque discipline de toute façon, entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre de chaque année.

Athlétisme (activité mixte) : initiation à la pratique de ce sport de base, et compétition à la mesure de chacun.

Batterie-Fanfare (activité en reformation) : à partir d'une option de base de solfège, travail de divers instruments, cuivre (clairon-trompette, cor), et batterie (toute la game de percussions).

Gymnastique sportive : activité mixte, initiation à la gymnastique d'agrès, collectivement, et par la suite individuellement, dans la mesure des qualités de chacun.

Sport détente : activité mixte. Il s'agit d'activités diverses (gymnastique, jogging, piscine) adaptées aux adultes et depuis deux ans, aux personnes du 3^e âge.

Gymnastique rythmique et sportive : comme son nom l'indique, cette activité s'effectue en rythme sur des données musicales précises et à l'aide d'accessoires divers : massues, cerceaux, rubans.

Tennis de table : ici encore initiation à partir du ping-pong, jusqu'au tennis de table compétition. Il se pratique individuellement, et surtout par équipe.

L'Espérance, la plus ancienne société sportive communale, fête cette année le 70^e anniversaire de sa fondation. La gym et la musique furent les premières activités pratiquées en 1911, et le sont encore aujourd'hui.

Entre-temps, il y eut le football, le basket-ball, le volley-ball, l'athlétisme et le tennis de table ayant eu la faveur des jeunes depuis une trentaine d'années, le théâtre ayant de son côté, et de façon épisodique il est vrai, eu ses « fans ».

Enfin, et contre toute attente, les désirs des jeunes demeurent en 1981, les mêmes qu'en 1911 : se retrouver dans un climat favorable pour se connaître, et pratiquer l'activité de leur choix. Puisque de tout temps il s'agit de retransmettre ce que l'on a appris, un moyen d'expression souvent plus riche pour celui qui donne, que pour celui qui reçoit.

F.N.A.C.A. Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Siège : rue des Gatines, Paris.

Comité de Brignais : siège, Mairie de Brignais.

Le présent comité a pour but de rassembler les Anciens appelés et rappelés en Algérie, Tunisie, Maroc, de Brignais de 1952 à 1962, de sauvegarder leurs droits moraux et matériels et de leur venir en aide par une action sociale. Le comité se réunit en assemblée générale une fois l'an pour élire son bureau, renouveler les cartes d'adhésion, ainsi que pour fixer les différentes activités de l'année : cérémonies du souvenir, soirée dansante, repas, sorties, pique-niques, etc... Pour tous renseignements, veuillez consulter les principaux responsables :

Président : M. Paul ROCHEFORT, ch. de Sacuny, Brignais - Tél. 805.39.38.

Vice-Président : M. Michel DENIS, 90, rue du Général-de-Gaulle, Brignais - Tél. 805.21.78.

Secrétaire : M. Jean GILARDONE, 13, rue de Ronde, Brignais - Tél. 805.24.26.

Trésorier : M. Roger LAURINO, le Michalon - Tél. 805.28.91.

Responsable juridique et social : M. Raymond DURET, rue du Bonnet, Brignais - Tél. 805.31.25.

Anciens Combattants d'Algérie, rejoignez votre Fédération pour défendre vos droits.

Restaurants d'enfants

L'Association pour la gestion des Restaurants d'Enfants des Ecoles Publiques de Brignais a son siège social au groupe scolaire Jean Moulin, boulevard de Schweighouse.

Aux termes des statuts, l'association a pour but de faciliter la fréquentation scolaire, de développer l'entraide et la solidarité des parents d'élèves pour la gestion en commun des restaurants d'enfants.

Suivant décision de l'assemblée générale du 9 décembre 1980, le bureau est ainsi composé :

Président : M. GENELOT.

Trésoriers : MM. ALBENQUE et PAYROU.

Secrétaires : M. LISMONDE et Mme WIART.

La gestion est assurée par Mme DEYRIEUX dont le bureau est installé au groupe scolaire Jean Moulin (Tél. 805.24.88).

Les restaurants assurent le repas de midi tous les jours de fonctionnement des écoles. Les repas sont cuisinés sur place dans les deux restaurants :

— au groupe scolaire Claudius Fournion pour les enfants des groupes scolaires C. Fournion et Simon-don,

— au groupe scolaire J. Moulin pour les enfants des groupes scolaires J. Moulin et A. Lassagne.

Sont admis, sans paiement de droit d'entrée, tous les enfants dont les parents ont pris une inscription auprès de Mme DEYRIEUX, en principe à partir de quatre ans (mais en-dessous de 4 ans les cas particuliers sont examinés avec bienveillance).

Mademoiselle MORON

59, rue Général-de-Gaulle - Tél. 805.11.14

**TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
TERRAINS - VILLAS - MAISONS**

Les frais de fonctionnement sont pris en charge en partie par les parents d'élèves et en partie par la commune puisque celle-ci assume le salaire du personnel et les frais de fonctionnement des locaux (éclairage, chauffage, énergie des cuisines, assurances, etc...).

Les nouveaux statuts maintiennent la gestion tripartite puisque le comité de gestion est composé de :

- 5 représentants de parents d'élèves,
- 5 représentants du corps enseignant,
- 5 représentants du conseil municipal (dont le Maire, de droit).

Les prix des repas initialement variables suivant le nombre d'enfants inscrits dans chaque famille ont été modifiés à partir de 1977 pour être adaptés au quotient familial de chaque famille.

Ainsi pour l'année scolaire en cours, le barème appliqué est le suivant :

| Quotient familial mensuel | Prix du repas |
|---------------------------|---------------|
| 0 à 440 | 4,80 F |
| 441 à 670 | 5,80 F |
| 671 à 910 | 6,80 F |
| 911 à 1 170 | 8,10 F |
| 1 171 à 1 480 | 9,50 F |
| 1 481 à 1 840 | 10,80 F |
| 1 841 à 2 230 | 12,20 F |
| Supérieur à 2 230 | 13,00 F |

Le prix ci-dessus à la charge des parents ne représente qu'une partie du prix de revient du repas lequel s'établissait de la façon suivante pour l'exercice 1979-1980 :

- Achat des denrées alimentaires : 4,53 F
- Frais divers de fonctionnement : 3 65 F
- Frais de personnel* : 9,99 F

Prix de revient d'un repas : 18,17 F

* Et non « surveillance » comme il a été malencontreusement imprimé dans le « Bulletin d'informations municipales » n° 5 de janvier 1981.

La différence entre les recettes des familles et le coût réel représente la charge de la commune.

Les frais de personnel comprennent le salaire du personnel de gestion, de cuisine et de service auquel s'ajoutent les frais de surveillance à raison d'un surveillant pour 35 enfants en primaire et pour 15 enfants en maternelle.

53.845 repas ont été servis en 1979-1980; la fréquentation moyenne est de 210-220 enfants à Fournion et 160-170 à J. Moulin.

Conscient de sa responsabilité (chiffre d'affaires supérieur à 1 million de francs) et du service qu'il apporte aux familles, le comité de gestion assume sa tâche avec dévouement et bienveillance mais il demande à toutes les familles de bien vouloir respecter le Règlement Intérieur pour faciliter les opérations administratives et permettre à Mme DEYRIEUX de consacrer le maximum de son temps à l'aspect alimentaire et surtout éducatif de sa mission.

Fédération du scoutisme européen - Guides et Scouts d'Europe

Association agréée par le Secrétariat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs.

Siège : 3, rue Président-Roosevelt, 92140 Clamart.

But : méthode d'éducation active et d'apostolat des jeunes.

Activités : découverte de la nature, chants, mimes, travaux manuels, efforts physiques, camps, etc...

Chef de groupe : M. Jean WOZNIAK, La Côte, Brignais - Tél. 805.28.14.

Cheftaine de groupe : Mme SENECLAUZE, Tournedieu Montagny - Tél. 840.75.80.

Secrétaire : Mme FLORI, le Haut de Brignais - Tél. 805.41.03.

Trésorier : M. Roger NOE, Domaine de la Côte, Brignais - Tél. 805.18.35.

Cheftaine de Guides : Edwige WOZNIAK, La Côte, Brignais - Tél. 805.28.14.

Cheftaine de Louvettes : Agnès RODEL, 2, rue Cuvier, Lyon 6^e - Tél. 824.79.63.

Chef de Scouts : Pierre de GOYS, La Côte, Brignais - Tél. 805.28.68.

Cheftaine de Louveteaux : Véronique DUGAS, Le Cantonniauio, Brignais - Tél. 805.14.58.

Conditions d'adhésion : être chrétien.

Age : à partir de 8 ans.

Cotisation : 130 F par an (assurance et abonnement aux revues du mouvement compris).

Nombre total d'adhérents au printemps 1980 : 109.

Projet à court terme : en fait il s'agirait plus d'un souhait que d'un projet. Nous souhaiterions former des jeunes volontaires pour l'encadrement de nos enfants et la vie de notre mouvement.

Début des activités après les congés : début octobre.

Secours catholique

Une équipe du Secours Catholique est en place à Brignais depuis quelques mois. Elle se compose d'une vingtaine de bénévoles (jeunes et adultes) à la disposition des personnes en difficultés, en liaison avec les services sociaux existants.

Nous avons dépanné une vingtaine de familles, par des colis alimentaires, des dons de vêtements ou d'appareils ménagers, des services de transports pour malades, handicapés et personnes âgées, des visites à domicile, etc...

Nous avons une permanence d'accueil tous les premiers jeudis du mois, salle St-Clair, rue de l'Eglise, de 16 à 19 h., avec boîte postale.

Pour des cas urgents, ou renseignements, on peut téléphoner à l'un des numéros suivants : 805.10.06 - 873.75.63.

RUSTIQUE PROJECTION

S.A.R.L. au Capital de 20.000 F

Ets M. GAMBONI

enduit de façade par projection

VILLA

isolation des murs par l'extérieur

USINE

protection contre l'incendie

SOUS-SOL

EN BARRAY

69530 BRIGNAIS

Tél. (7) 805.15.84

mortiers adhésifs
colles carreaux plâtre
enduits divers



**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES,
FABRICATION, DISTRIBUTION
D'ADHÉSIFS**

Z.I. Sud, R.N. 86, B.P. 50

69530 BRIGNAIS Tél. (7) 805.11.55

Société de chasse "Les chasseurs de Brignais"

Président : M. Maurice MALLET, 2, avenue de la Gare - Tél. 805.11.50.

Vice-Président : M. Georges GRILLON, chemin du Bonnet - Tél. 805.08.86.

Trésorier : M. Marc FONTENILLE, rue des Tasses - Tél. 805.16.15.

Garde fédéral : M. Serge STEFANOWICZ, Ecully - Tél. 833.39.23.

Nombre de sociétaires : 50.

Buts :

- La société a pour but la protection de la nature.
- L'organisation de la chasse sur le territoire de la commune (sauf la Côte).
- Le repeuplement en gibier, la destruction des nuisibles (renards, pies, corneilles).
- La protection des récoltes et des propriétés.
- La répression du braconnage.

La chasse est un sport, chasseurs soyez dignes de ce nom. Vous avez besoin de la nature, la nature a besoin de vous. Ménagez-la.

L'ouverture et la fermeture de la chasse sont fixées par arrêté préfectoral.

RHONE- ANTENNES

Toujours à votre service...

VENTE :

**TÉLÉVISEURS • HI-FI • RADIO
DÉPANNAGE toutes marques
INSTALLATION D'ANTENNES**

181, rue Général-de-Gaulle

BRIGNAIS Tél. (7) **805.17.29**

GARAGE BALLEYDIER

AGENCE **CITROËN**

69530 BRIGNAIS — Tél. **805.17.33**

CARROSSERIE - MÉCANIQUE
INSTALLATION GAZ
VENTE NEUF ET OCCASION

Société de secours mutuels "La Familiale"

Siège : Mairie de Brignais.

Président : Jean THIVILLON, avenue de la Gare - Tél. 805.11.42.

Secrétaire : Mme ROYER, rue Ferdinand-Gaillard.

Trésorier : Jean MACHABERT, chemin de Sacuny.

Principale activité : assurance mutualité.

Condition d'adhésion : 16 ans.

Nombre total d'adhérents (au printemps 1980) : environ 40.

Syndicat agricole de Brignais

Siège : Mairie de Brignais.

Président : M. PAYET-DESCOMBES, ruelle du Pensionnat - Tél. 805.22.19.

Secrétaire-Trésorier : M. Amédée PATURAL, La Côte.

Principale activité : défense des intérêts de l'agriculture.

Un rappel de quelques permanences

A la « rentrée » il est bon de rappeler quelques permanences qui se tiennent régulièrement soit à la Mairie, soit au Centre Médico-Social (allée des Cèdres).

• Permanence de Mme SAPORIS, Agent de la Caisse Maladie de Sécurité Sociale :

- chaque **mardi** de 13 h. 30 à 16 h. en Mairie.

• Permanence de la Caisse Vieillesse de Sécurité Sociale :

- **les 1^{er} et 3^e vendredi** (et éventuellement le 5^e) de 8 h. 30 à 10 h., 143, rue Général-de-Gaulle.

• Permanence pour les Retraites Complémentaires (régime de l'A.R.C.C.O. - C.I.C.A.S.)

- **le 1^{er} vendredi** de chaque mois de 9 h. 30 à 11 h. 30, 143, rue Général-de-Gaulle.

• Permanence de Mme GAZAGNE, Assistante Sociale de la Sécurité Sociale :

- **les 1^{er} et 3^e mardi** de 9 h. à 11 h. 30 en Mairie.

(permanence téléphonique chaque mercredi de 13 h. à 16 h. 30 au 50.11.12)

• Permanence de Mme DEVERS, Infirmière :

- chaque **mardi** de 14 h. à 16 h. au Centre Médico-Social.

• Permanence de Mlle GAMBIN, assistante Sociale :

- chaque **lundi**, de 14 h. à 16 h. 30, au Centre Médico-Social

- chaque **mercredi**, de 9 h. à 11 h. 30, au Centre Médico-Social

• Permanence de Mme HEZARD, Assistante Sociale :

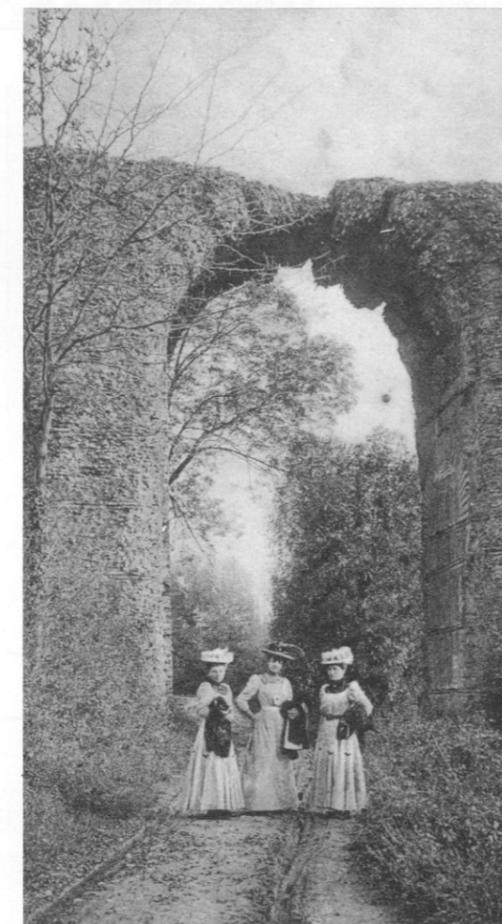
- chaque **mardi**, de 9 h. à 11 h. au Centre Médico-Social

• Permanence de Mme NEYRAND

- chaque **jeudi**, de 14 h. à 16 h. au Centre Médico-Social.

BRIGNAIS RÉTRO

*Reproduction d'une carte postale
expédiée de Brignais le 9 juin 1915
(cachet de la poste).
Affranchissement : 10 centimes (or!)*



32. BRIGNAIS (En Baret). — Les Aqueducs

ARTS MÉNAGERS • CUISINES PERSONNALISÉES SALLES DE BAINS • CHEMINÉES

5 ans de garantie totale

Emmanuel PERALÈS

Le Champ du Mont

69530 BRIGNAIS

Tél. **805.13.71**

**INSTALLATIONS
SERVICE APRÈS-VENTE**

DEPUIS VINGT ANS A VOTRE SERVICE

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

| PIÈCE DÉSIRÉE | OU S'ADRESSER | PIÈCES A FOURNIR | COÛT | OBSERVATIONS |
|--|---|--|---|---|
| Extrait de naissance | Mairie du lieu de naissance | Indiquer date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées) | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse |
| Extrait de mariage | Mairie du lieu de mariage | Indiquer date du mariage, vos nom et prénoms | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse |
| Extrait d'acte de décès | Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile au moment du décès | Date de décès, nom, prénoms lieu du décès | Gratuit | Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse |
| Fiche d'Etat Civil (familiale ou individuelle) et de nationalité | Mairie du domicile ou de la résidence ou Administrations | Livret de famille ou extrait de naissance et carte nationale d'identité | Gratuit | |
| Carte d'électeur | Mairie du domicile | Livret de famille, justification du domicile (quittance de loyer ou E.D.F.) ancienne carte d'électeur | Gratuit | Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste (28 février année suivante) Nationalité française |
| Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française | Mairie du domicile | Livret de famille et carte nationale d'identité de l'enfant. Pour les personnes divorcées : Jugement du Tribunal de Grande Instance confiant la garde des enfants soit à la mère, soit au père | Gratuit | Demande à faire par le représentant légal |
| Copie conforme | Mairie du domicile | Présentation de l'original | Gratuit | |
| Livret de famille | Mairie du domicile | En cas de perte : fournir un certificat de perte. Fournir l'état-civil des conjoints et des enfants. Divorce : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata | Gratuit | |
| Certificat de vie | Mairie du domicile | Livret de famille | Gratuit | |
| Carte nationale d'identité | Mairie du domicile | 2 photos d'identité, timbre fiscal à 60 F, livret de famille ou fiche individuelle pour les célibataires extrait de naissance | Timbre fiscal à 60 F (à remettre en mairie) | |
| Passeport | Mairie du domicile | Carte d'identité : 2 photos extrait de naissance ou livret de famille | Timbre fiscal à 200 F (à remettre en mairie) | |
| Casier judiciaire | Greffe du Tribunal de Grande Instance du lieu de naissance | Etat-civil et adresse Filiation complète : date et lieu de naissance, nom et prénoms du père et de la mère | Gratuit mais joindre enveloppe timbrée et votre adresse | Les personnes nées à l'étranger doivent s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes (44000) |
| Certificat de nationalité française | Greffe du Tribunal d'Instance du domicile | Livret de famille ou toute autre pièce prouvant votre nationalité | Variable suivant le cas | |
| Légalisation de signature | Mairie du domicile | signature à apposer à la Mairie devant le Maire ou les employés | Gratuit | |
| Permis de chasse | Mairie aux personnes de nationalité française. Préfecture pour les étrangers. | 1 photo d'identité Police assurance. Aut. parents pour les demandeurs de 16 à 18 ans. Timbre départ. ou national du Crédit Agricole | Variable suivant les catégories | Se règle à la Perception en espèces |



GRANDE CULTURE • MOTOCULTURE
TOUT POUR LE JARDIN ET LA MAISON
ACCESSOIRES ET ALIMENTS POUR
ANIMAUX DE FERME ET DE COMPAGNIE
CRÉATION ET ENTRETIEN ESPACES VERTS
DÉSHERBAGE • TRAITEMENTS D'ARBRES

AGRI/SERVICE

Etablissements **Christophe GRASSOT** 69530 BRIGNAIS Tél. 805.21.55 +

LA PLUS GRANDE SURFACE SPÉCIALISÉE POUR L'AGRICULTURE ET LE JARDIN



**La seule
banque
authentiquement
régionale**

Consultez

René GALIN
et son équipe

pour vos problèmes :

- d'investissement
- d'épargne

